



AGENDA APICOLE ROMAND 2023

Edité par la Société Romande d'Apiculture

Rédaction: Aude Steiner Les Brussattes 1- 2904 Bressaucourt 032 466 31 20- administration@abeilles.ch

Imprimeur: Centre d'impression Le Pays, Porrentruy

Marquage des reines

Couleurs officielles internationales

2023 rouge

2022 jaune 2021 blanc 2020 bleu 2019 vert 2018 rouge

HOSTETTLERS®

Alimentation pour abeilles



éprouvée

riche





CANDI alimentaire

L'aliment de qualité superieure contenant sucre, fructose et sucre de raisin.

Emballages:

Bac transparent à 1,5 kg / 6 kg

Idéale pour:

- l'alimentation de stimulation au printemps
- · l'alimentation intermédiaire

Prix et remises voir sur www.hostettlers.ch

SIROP alimentaire

L'aliment de qualité superieure contenant sucre, fructose et sucre de raisin.

Emballages:

BagInBox 20 kg BagInBox 10 kg

BagInBox 6 kg ApiBloc® Bouteille PET 2 kg

Idéale pour:

l'alimentation automnale



www.hostettlers.ch

Tél. 0800 825 725



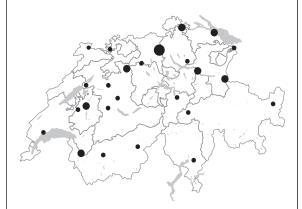


Hostettler-Spezialzucker AG

Karl Roth-Str. 1, CH-5600 Lenzburg 1 Tél. 044 439 10 10, www.hostettlers.ch



Bienen Meier



À votre Service dans toute la Suisse!

Nos consultations près de chez vous. Trouvez les partenaires sous www.bienen-meier.ch/points-de-vente

Bienen Meier AG

info@bienen-meier.ch - 056 485 92 50

Détermination des sortes de miels – Détermination des provenances – Analyse pollinique – Définition sensorielle – Conférences

Concernant votre miel:

- aimeriez-vous savoir quelles plantes les abeilles ont visitées (ou butinées)?
- aimeriez-vous déclarer votre miel comme typé?
- aimeriez-vous savoir si c'est un miel de fleurs, de forêt ou un miel mixte?
 Si tel est le cas, demandez une analyse de votre miel à:

Institut biologique d'analyse pollinique K. Bieri GmbH, Talstrasse 23, 3122 Kehrsatz, Tél. 031 961 80 28 ou katharina.bieri@pollenanalyse.ch, www.pollenanalyse.ch



AGENDA APICOLE ROMAND 2023 Cent-unième année

Créé par Louis Haesler en 1923, poursuivi par son fils Jean-Louis jusqu'à l'édition 2016 et repris alors et édité par la Société Romande d'Apiculture.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
0	Comité SAR et renseignements administratifs	4
0	Comités BienenSchweiz et FTA, apisuisse	6
0	apiservice, membres collectifs	8
0	Fédérations	10
0	Présidents des sections	12
0	Vulgarisateurs SAR – conseillers apicoles	15
0	Organisation des centres de sélection et d'élevage de la SAR	18
0	Moniteurs-éleveurs SAR et Responsables des stations de fécondation	19
0	«ARAE» Association romande des apiculteurs éleveurs	23
0	Contrôle du miel et adresses pour analyses polliniques	24
0	Concours de ruchers SAR: règlement et règlement d'application	27
0	Assurance vol, déprédations et intoxications	32
0	Formation suisse d'apiculteur	34
0	Bibliothèque de la SAR	35
0	Service sanitaire apicole (SSA), concept d'exploitation, maladies et ravageurs, concept de lutte contre le varroa, intoxications d'abeilles	36
0	Centre de compétences sur l'abeille	46
0	Institut de la santé de l'abeille (IBH), Faculté Vetsuisse	48
0	Services vétérinaires cantonaux et inspecteurs des ruchers	49
0	Documents pour la tenue du rucher	56
0	Evolution de l'abeille	81
0	Prix Bertrand	82
0	Membres d'honneur SAR	83

COMITÉ SAR

ET RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

www.abeilles.ch

PRÉSIDENCE

Francis SAUCY, rue des Châteaux 49, 1633 Vuippens, 079 634 54 09, presidence@abeilles.ch

VICE-PRÉSIDENCE – MATÉRIEL DE PUBLICITÉ – MARKETING – INFORMATIQUE – CONCOURS DES RUCHERS
Olivier MOOSER, Grienweg 2, 2572 Mörigen,
078 712 02 10, vice.presidence@abeilles.ch

CONTRÔLE DU MIEL

Mélanie BAUDET, route des Coudres 7, 1298 Céligny, 079 251 18 74. miel@abeilles.ch

VULGARISATION – ASSURANCE VOL ET DÉPRÉDATIONS Benoît DROZ, Länggassstrasse 61, 3012 Berne, 079 773 43 69, vulgarisation@abeilles.ch

SECRÉTARIAT – CAISSE ET COMPTABILITÉ – FINANCES – BIBLIOTHÈQUE – ARCHIVES Henri ERARD, route de Milandre 1, 2925 Buix, 032 466 34 54, secretariat@abeilles.ch

ÉLEVAGE – PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS

Stéphane WITSCHARD, chemin des Romains 33, 1950 Sion, 079 475 00 47, elevage@abeilles.ch

HORS COMITÉ

ADMINISTRATION

Aude STEINER, assistante administrative, les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, 032466 31 20, administration@abeilles.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Vacant

REVUE SUISSE D'APICUITURE

Isaline BISE, rue de la Côte 16, 1372 Bavois, 079 727 61 43, revue.sar@abeilles.ch DÉLAI RÉDACTIONNEL: voir au bas de la page 3 de chaque édition

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE

Aude STEINER, assistante administrative, les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, 032466 31 20, administration@abeilles.ch

Les abonnements partent toujours du 1^{er} janvier. Les nouveaux membres inscrits en cours d'année reçoivent rétroactivement les numéros déjà parus de l'année en cours dans la limite des stocks disponibles.

Prix de l'abonnement: CHF 50.-. Les personnes qui souhaitent s'abonner sont priées de s'annoncer auprès de l'assistante administrative, en mentionnant leur adresse complète. Une facture leur sera envoyée. Dès réception du paiement, l'abonnement est activé.

CHANGEMENT D'ADRESSE: les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée dans le journal et adressées à l'assistante administrative.

BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE DU VALAIS

Médiathèque du Valais, Bibliothèque cantonale, rue de Lausanne 45, 1950 Sion, 027 606 45 50, mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch

SITE INTERNET: www.mediatheque.ch

PRÉSIDENT – ENSEIGNEMENT DU BREVET FÉDÉRAL

Mathias GÖTTI LIMACHER, Stutz 4, 7304 Maienfeld, 076 511 22 21, mathias.goetti@bienenschweiz.ch

VICE-PRÉSIDENTE - CAISSIÈRE

Claudia BREGY-EYER, Flurstrasse 59, 3949 Hohtenn, 027 932 15 80, bregy-eyer.claudia@bienenschweiz.ch

ÉDITION SCHWEIZERISCHE BIENEN-ZEITUNG

Max MEINHERZ, Tulpenweg 4, 9472 Grabs, 079 354 98 43. max.meinherz@bienenschweiz.ch

ÉLEVAGE - PESÉES

Silvio STREIFF, Kreuzgasse 567c, 3758 Latterbach, 033 681 28 48, silvio.streiff@bienenschweiz.ch

VUI GARISATION

Alfred HÖHENER, Bächelmatt 13, 3127 Mühlethurnen, 079 449 83 13, alfred.hoehener@bienenschweiz.ch

CONTRÔLE DU MIEL

Markus MICHEL, Obkirchen 11, 6072 Sachseln, 079 414 14 03. markus michel@bienenschweiz.ch

MUSÉES ALBERSWIL ET BALLENBERG – MEMBRE DU COMITÉ DE RELECTURE SBZ Eva SPRECHER, Archweg 34, 4226 Breitenbach,

061 781 19 31, eva.sprecher@bienenschweiz.ch

RELATIONS PUBLIQUES – DÉPARTEMENTS POLITIQUE ET COMMERCIAL

Martin SCHWEGLER, Willisauerstrasse 11, 6122 Menznau, 041 494 00 33, martin.schwegler@bienenschweiz.ch

IT INFORMATIOUF - STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Christoph VILLIGER, Risistrasse 17, 5312 Döttingen, 056 245 01 01, christoph.villiger@bienenschweiz.ch

HORS COMITÉ

RÉDACTION SCHWEIZERISCHE BIENEN-ZEITUNG

Sarah GROSSENBACHER, Dellenstrasse 68, 4632 Trimbach, 079 383 93 52, sarah.grossenbacher@bienenschweiz.ch

SECRÉTARIAT BIENENSCHWEIZ

Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, 071 780 10 50, fax 071 780 10 51, sekretariat@bienenschweiz.ch, www.bienen.ch Heures d'ouverture: lundi- vendredi, 8.30 à 11.15 lundi- jeudi, 14.00 à 16.30

PRÉSIDENT

Davide CONCONI, presidente@apicoltura.ch

VICE-PRÉSIDENTE

Lella MARTI, lella, marti@bluewin.ch

SECRÉTAIRE – CAISSIER – SITE INTERNET

Vacant

LABEL D'OR

Adam MARETTI, via Rascai 19, 6707 Iragna, 079 839 48 29, marchio-miele@apicoltura.ch

RÉDACTEUR « L'Ape »

Oreste TRANCHINI, via ai Ranchi 14, 6816 Bissone, redattore-ape@apicoltura.ch

APISUISSE

COMITÉ

PRÉSIDENCE

Mathias GÖTTI LIMACHER, Stutz 4, 7304 Maienfeld, 076 511 22 21, mathias.goetti@bienenschweiz.ch

VICE-PRÉSIDENCE

Davide CONCONI, via al Pero 16d, 6852 Genestrerio, presidente@apicoltura.ch

MEMBRE DU COMITÉ

Francis SAUCY, rue des Châteaux 49, 1633 Vuippens, 079 634 54 09, presidence@abeilles.ch

CAISSIÈRE

Claudia BREGY-EYER, Flurstrasse 59, 3949 Hohtenn, 027 932 15 80, bregy-eyer.claudia@bienenschweiz.ch

BUREAU ADMINISTRATIF APISUISSE

apisuisse, Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, tél. 071 780 10 50, fax 071 780 10 51, sekretariat@apisuisse.ch

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Claudia BREGY-EYER, Flurstrasse 59, 3949 Hohtenn,

027 932 15 80, bregy-eyer.claudia@bienenschweiz.ch Max MEINHERZ. Tulpenweg 4, 9472 Grabs.

079 354 98 43, max.meinherz@bienenschweiz.ch

Silvio STREIFF. Kreuzgasse 567c. 3758 Latterbach.

033 681 28 48, silvio.streiff@bienenschweiz.ch

Alfred HÖHENER, Bächelmatt 13, 3127 Mühlethurnen,

031 809 26 56, alfred.hoehener@bienenschweiz.ch

Pascal CRÉTARD, route de Collex 162, 1239 Collex,

022 958 00 11, pascal.cretard@bluewin.ch

Benoît DROZ, Länggassstrasse 61, 3012 Berne,

079 773 43 69, vulgarisation@abeilles.ch

Lelle MARTI, Vigna Nuova, 6652 Tegna, 091 796 23 39, lella.marti@bluewin.ch

Anja EBENER, sans droit de vote, apiservice, Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne, 058 463 82 13, anja.ebener@apiservice.ch

COMMISSION DU MIEL

Markus MICHEL, président (BienenSchweiz)

Markus KOLLER (laboratoire intercantonal SH)

Mélanie BAUDET (SAR)

Christina KAST (Agroscope)

Jürg BÄRTSCHI (BienenSchweiz)

Adam MARETTI (FTA)

Marianne TSCHUY (apiservice) sans droit de vote

APISERVICE

Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne

FOUIPF

Anja EBENER, directrice,

058 463 82 13 ou 079 940 21 39, anja.ebener@apiservice.ch

Robert LERCH, 058 463 82 28, robert, lerch@apiservice.ch

Marianne TSCHUY, 058 461 40 23, marianne.tschuy@apiservice.ch

Ruedi RITTER, 058 463 82 13, ruedi, ritter@apiservice.ch

Matthieu GUICHARD, 058 467 11 46, matthieu.guichard@apiservice.ch

Eva WETTSTEIN, assistante administrative.

058 467 33 76, eva.wettstein@apiservice.ch

HOTLINE

0800 274 274 (numéro gratuit), lundi-vendredi 8.00-16.30 info@apiservice.ch

SERVICE SANITAIRE APICOLE (SSA)

Pierre-Alain KURTH, conseiller pour la Suisse romande, 079 279 16 39

Emil BREITENMOSER, conseiller pour la Suisse orientale, 078 878 54 54

Stefan JANS, conseiller pour la Suisse centrale, 079 778 98 04

Raphael GIOSSI, conseiller pour la Suisse du nord-ouest, 076 296 94 33

Michele MOZZETTI, conseiller pour la Suisse italienne, 079 688 16 64

COMMISSION SANITAIRE

Davide CONCONI, président (FTA)

Max MEINHERZ, (BienenSchweiz)

Elena DI LABIO (OSAV)

Giovanni PEDUTO (vétérinaire cantonal VD)

Marcel STRUB

(inspecteur des ruchers des cantons de Bâle-Campagne et Soleure)

Vincent DIETEMANN (CRA)

Quentin VOELLINGER (SAR)

Anja EBENER (apiservice) sans droit de vote

SERVICE SPÉCIALISÉ ÉLEVAGE

Raphael GIOSSI, 076 296 94 33, raphael.giossi@apiservice.ch

COMMISSION D'ÉLEVAGE

Kurt NOBS, président (SAR)

Sarah GERSTER, membre (carnica SAR)

Niels MICHEL, membre (carnica SCIV)

Ruedi DAHINDEN, membre (mellifera)

Karl RUPRECHT, observateur (BIVS) sans droit de vote

Benjamin DAINAT, membre (CRA)

Silvio STREIFF, membre (BienenSchweiz)

Raphael GIOSSI, (apiservice) sans droit de vote

MEMBRES COLLECTIFS

ASSOCIATION SUISSE D'APITHÉRAPIE

Edith Bruchez, présidente

www.apitherapie-fr.ch

ASSOCIATION ESPACE ABEILLES

Evologia, route de l'Aurore 6, 2053 Cernier

www.espaceabeilles.ch

ASSOCIATION DE L'ABEILLE EN FÊTE (AAF)

Paul Gay-Crosier, secrétaire, Le Peuty 14, 1929 Trient www.labeilleenfete.ch

FÉDÉRATIONS

FRIBOURGEOISE

PRÉSIDENTE Anne-Claude Jacquat, rte de Lentigny 64, 1747 Corserey,

079 750 34 62, acjacquat@idealhorizon.ch

CAISSIÈRE Geneviève Gillon, La Chaussy 6, 1553 Châtonnaye,

026 658 12 66, genegillon@bluewin.ch

SECRÉTAIRE Olivier Pittet, en Bouley 2, 1680 Romont,

078 806 27 92, olivier.pittet@fr.ch

GENEVOISE (SECTION)

PRÉSIDENT Pascal Crétard, route de Collex 162, 1239 Collex-Bossy,

079 200 02 04 ou 022 958 00 10, pascal.cretard@bluewin.ch

TRÉSORIER Philippe Rossier, chemin de l'Ecorcherie 42, 1253 Vandoeuvres,

077 486 97 43, coeurdephil@gmail.com

SECRÉTAIRE Chantal Crétard, route de Collex 162, 1239 Collex-Bossy,

022 958 00 10, chantal.cretard@bluewin.ch

JURASSIENNE

PRÉSIDENTE Sonia Burri-Schmassmann, route de Bâle 10, 2805 Soyhières,

079 594 16 65, sonia.burri@burri-p.ch

CAISSIÈRE Sarah Gerster, Le Patalours 50, 2353 Les Pommerats,

079 885 70 06, sarah.gerster@echinops.ch

SECRÉTAIRE Yann-David Varennes, rue Meret-Oppenheim 7, 2800 Delémont,

079 861 72 89, yann-david.varennes@frij.ch

JURA BERNOIS (SECTION)

PRÉSIDENT Rémy Meier, les Trois-Bornes 6, 2608 Courtelary,

presidence@sajb.ch

CAISSIÈRE Lucie Dehaene, Envers 10, 2606 Corgémont,

076 580 05 78, caisse@sajb.ch

SECRÉTAIRE Christine von Kaenel, rue des Sources 10, 2613 Villeret,

032 941 54 82 ou 079 447 48 36, administration@sajb.ch

NEUCHÂTELOISE

PRÉSIDENT Olivier Besson, Sur-l'Arcie 8, 2027 Fresens, olivier.besson@obees.ch

CAISSIÈRE Micheline Loeffel, les Clouds 7, 2525 Le Landeron,

079 742 30 60, micheline.loeffel@bluewin.ch

SECRÉTAIRE Vacant

VALAISANNE

VALAIS ROMAND

PRÉSIDENT François Schoch, route de La Chapelle 24, Daviaz,

1869 Massongex, 079 212 45 34, president@favr.ch

SECRÉTAIRE-CAISSIÈRE

Anne-Claire Frank, route du Fuidjou 21, 3966 Chalais,

079 708 63 22, secretariat@favr.ch

HAUT-VALAIS

PRÉSIDENT Christian Loretan, Simplonstrasse 73, 3911 Ried-Brig,

079 449 94 77, cloretan@tycoint.com

CAISSIER Alfons Schaller, Moosalpstrasse 157, 3923 Törbel,

027 952 13 41, alfons.schaller@gmail.com

VAUDOISE

PRÉSIDENT Quentin Voellinger, chemin de Publoz 38a, 1070 Puidoux,

079 290 08 17, president@apiculture.ch

CAISSIER Didier Reymond, chemin du Crêt 3a, 1053 Cugy,

079 745 42 20, caissier@apiculture.ch

SECRÉTAIRE Sylvain Uldry, Champ Franc 1, 1610 Vuibroye,

079 344 27 18, secretaire@apiculture.ch

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

FRIBOURG

David Aeschlimann, chemin du Champ-Vernard 11. BROYF 1942

1775 Mannens, 078 767 15 73, daeschli@hotmail.com

GIÂNE 1930 Michel Emmenegger, route de Villarimboud 14, CP 15,

1553 Châtonnaye, 079 755 24 19, michel-emmenegger@bluewin.ch

David Gremaud, route de la Tsarère 25, 1669 Les Sciernes GRUYÈRE 1918

d'Albeuve, 079 382 13 49, david, gremaud, api@gmail, com

LAC ALLEMAND 1955

Andreas Landolf, Schoren 97, 3215 Gempenach, 079 817 60 66, andreas.landolf@hispeed.ch

LAC FRANÇAIS 1942

Stéphane Rapaz, chemin des Sources 3, 1789 Lugnorre.

bs.rapaz@bluewin.ch

SARINE 2013 Anne-Claude Jacquat, route de Lentigny 64, 1747 Corserey,

079 750 34 62, acjacquat@idealhorizon.ch

Franziska Ruprecht, Mühlestrasse 17/P, 3177 Laupen, SINGINE 1867

031 747 84 19, ruprecht.franziska@sunrise.ch

VEVEYSE 1942 Jacques Haymoz, route de Châtel 460, 1609 St-Martin,

076 413 76 62, jacques.haymoz@bluewin.ch

GENÈVE

Pascal Crétard, route de Collex 162, 1239 Collex-Bossy, GENÈVE 1886

079 200 02 04 ou 022 958 00 10, pascal.cretard@bluewin.ch

IURA

AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS 1930

Gaëtan Gogniat, Haute-Rive 42, 2950 Courgenay, 079 222 76 48, gaetan.gogniat@gmail.com

FRANCHES-MONTAGNES 1922

Sarah Gerster, Le Patalours 50, 2353 Les Pommerats. 032 951 23 20 ou 079 885 70 06, sarah.gerster@echinops.ch

DELÉMONT 1900

Marc Flühmann, rue Louis-Vautrey 1, 2800 Delémont,

079 315 64 24, marcfluhmann@bluewin.ch

JURA BERNOIS

Rémy Meier, les Trois-Bornes 6, 2608 Courtelary.

presidence@sajb.ch

NEUCHÂTEL

VAI-DF-TRAVERS 1886

Marco Ventrici, rue D. de Rougemont 5, 2108 Couvet,

079 608 09 45, marco@ventrici.ch

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES 1890

Corinne Haesler, rue du Crêt 84, 2314 La Sagne,

079 722 51 05, corinne.haesler@gmail.com

VAI-DF-RUZ & LITTORAL 1894

Stefan Rettenmund, chemin des Pommiers 28.

2052 Fontainemelon, s.retten@bluewin.ch

BÉROCHE 1924 Hélène Baur, Les Prises 1, 2027 Montalchez,

032 835 30 14. hb2024@bluewin.ch

CHAUX-DF-FONDS 1962

Daniel Leuba, rue des Olives 6b, 2300 La Chaux-de-Fonds.

079 218 94 81, daniel.leuba26.10@gmail.com

VALAIS

CONTHEY 1916 Yves Martignoni, chemin des Blettes 15, 1997 Haute-Nendaz,

079 746 92 37, yves.martignoni@netplus.ch

ENTREMONT 1916

Michel Rausis, route de la Vallée 5, 1937 Orsières.

079 220 71 42, michel.rausis@dransnet.ch

HÉRENS 1916 Régis Moix, route d'Evolène 31, 1981 Vex,

079 204 53 16, regis.moix@bluewin.ch

MARTIGNY 1916

Paul Gay-Crosier, le Peuty 14, 1929 Trient, pgaycrosier@gmail.com

SAINT-MAURICE 1916

Michel Rohrer, route du Marécot 2, 1871 Choëx. 077 522 00 09, michel.rohrer@bluewin.ch

Frédéric Masseraz, Passage du Royer 2, 1978 Lens, SIERRE 1916

079 363 36 01. f.masseraz@bluewin.ch

Claude Pfefferlé, Amandiers 53, 1950 Sion, SION 1916

079 691 69 85, cn.pfefferle@bluewin.ch

VAUD

LES ALPES 1887 André Sauge, chemin de Béguex 14, 1816 Chailly, 079 619 12 64, sauan@bluewin.ch

BASSE-BROYE 1901

Jean-Marc Aellen, rue de la Roseraie 5, 1530 Payerne,

079 589 60 21, aellen.jm@gmail.com

BIÈRE 1918 Jean-Daniel Bertholet, route du Chêne 18, 1145 Bière.

021 809 55 73 ou 079 263 67 81, apiidbe@bluewin.ch

CHAMOSSAIRE 1943

Pierre-Yves Marlétaz, route du Village 17, 1880 Les Plans sur Bex, 079 232 54 86, pymarletaz@gmail.com

COSSONAY 1888

Patrick Moreillon, Place du Saugey 1, 1026 Echandens, 021 534 12 26 ou 078 809 60 92, p.moreillon@hispeed.ch

CÔTE VAUDOISE 1888

Sébastien Durussel, chemin de la Perrause 21, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, 076 578 11 17, presidentcv@cotevaudoise.ch

GROS-DE-VAUD 1909

Alain Füllemann, chemin de la Marionnaz 3,1054 Morrens, 021 731 10 25 ou 079 449 37 87, alain.fullemann@hotmail.ch

HAUTE-BROYE 1917

Sylvain Uldry, Champ Franc 1, 1610 Vuibroye, 079 344 27 18. apistil@bluewin.ch

JORAT 1890 Steeve F

Steeve Peguiron, chemin du Clos-Derrey 16, 1614 Granges, 021 907 12 68 ou 079 905 64 01, steeve.peguiron@gmail.com

LAUSANNE 1886

Roland Chablais, chemin des Geais 5 A, 1066 Epalinges, 021 784 23 47 ou 079 708 88 92, roland.chablais@bluewin.ch

LUCENS 1899 Steve Jaccoud, La Foule 3, 1551 Vers-chez-Perrin, 078 823 41 74, steve.jaccoud82@icloud.com

MENTHUE 1908

Jean-Daniel Völlmy, route d'Ogens 9, 1407 Bioley-Magnoux, 024 433 19 23 ou 079 467 55 78, jd.vollmy@bluewin.ch

MORGES 1912 Cédric Reymond, chemin du Chesalet 26, 1303 Penthaz, 078 689 19 39, apicurien@gmail.com

MOUDON 1886

Ernest Jossi, rue du Village 4, 1061 Villars-Mendraz, 021 903 32 73 ou 079 655 97 89, jernest983@gmail.com

NORD VAUDOIS 1893

Romaine Duhamel, ch. de Fontenais 8, 1400 Yverdon-les-Bains, 079 717 92 32. romaine.duhamel@bluewin.ch

NYON 1889 François Schilliger, chemin de la Falaise 32, 1196 Gland, 079 374 85 32, schilliger.f@gmail.com

ORBE 1887 Myriam Buchs, Grand'Rue 47, 1432 Belmont-sur-Yverdon, 079 532 06 13, president@apiorbe.ch

PAYS-D'ENHAUT 1918

François Andrey, route de la Gruyère 45, 1660 Les Moulins, 026 924 52 30 ou 079 366 91 52, afsj.andrey@bluewin.ch

VULGARISATEURS SAR — CONSEILLERS APICOLES

LE PREMIER CITÉ DE CHAQUE CANTON EST LE RESPONSABLE CANTONAL

FRIBOURG

Eric Dorthe, route de Massonnens 25, 1690 Villaz-St-Pierre, 026 653 02 00, eric.dorthe@gmail.com

David Aeschlimann, Champ Vernard 11, 1775 Mannens, 078 767 15 73, daeschli@hotmail.com

Hervé Mermillod, Batterie de l'Ermitage 85, 1619 Les Paccôts, 079 715 70 56, h.mermillod@gmail.com

Olivier Pittet, En Bouley 2, 1680 Romont, 078 806 27 92, olivier.pittet@fr.ch

GENÈVE

Vacant

JURA

Emmanuelle Frésard, Rouges-Terres 122, 2360 Le Bémont, 079 914 81 18, mimifresard@bluewin.ch

Marc Flühmann, rue Louis-Vautrey 1, 2800 Delémont, 079 315 64 24, marcfluhmann@bluewin.ch

0/9 315 64 24, marcflunmann@bluewin.cn

Nadia Gagnebin, rue du Doubs 113, 2300 La Chaux-de-Fonds, 079 724 91 54, nadia.gagnebin@gmail.com

Charly Nusbaumer, rue des Mésanges 12, 2800 Delémont, 079 408 95 15. charly.nusbaumer@bluewin.ch

Stéphane Rubin, chemin des Combes 64, 2902 Fontenais, 078 707 16 76, stephrub@monnot.ch

JURA BERNOIS

Adalbert Seipelt, rue Neuve 25, 2613 Villeret, 032 941 49 25 ou 076 432 33 27, vulgarisation@sajb.ch

NEUCHÂTEL

Laurent Loeffel, Les Clouds 7, 2525 Le Landeron, 032 751 23 39 ou 079 345 11 80, laurent.loeffel@bluewin.ch Gilles Amez-Droz. la Recorne 24a. 2300 La Chaux-de-Fonds.

079 689 61 74, info@adgm.ch

Christophe Bachmann, Grand'Rue 38, 2056 Dombresson,

O32 853 73 05 ou 079 293 39 72, miel.neuchatelois@augredessaveurs.ch Pascal Baudet, rue de la Promenade 12, 2300 La Chaux-de-Fonds,

032 914 18 51 ou 077 452 04 44, baudet-richomme@bluewin.ch

Christophe Guerry, Cernil Girard 213, 2416 Les Brenets, 032 931 01 80 ou 076 557 25 64, christophe.guerry@bluewin.ch
Daniel Leuba, rue des Olives 6b, 2300 La Chaux-de-Fonds, 079 218 94 81, daniel.leuba26.10@gmail.com
Stefan Rettenmund, chemin des Pommiers 28, 2052 Fontainemelon, 032 853 11 43 ou 077 460 78 92, s.retten@bluewin.ch
Marc Schubert, rue du Commerce 97, 2300 La Chaux-de-Fonds, 077 430 42 36, marc.schubert@bio-tope.ch
Philippe de Tribolet, pré Girard 43, 2067 Chaumont, 032 753 01 32 ou 078 622 21 29, phil.detrib@gmail.com

VALAIS

Christian Vienne, ch.vienne@hotmail.com
Letitia Allemand, letitia.allemand@gmail.com
Gérald Berra, berger2972@gmail.com
Huguette Carron, huguette.carron@mycable.ch
Joël Favre, joel.favre@bluewin.ch
Pierre Fumeaux, fumeaux.pierre@gmail.com
Corinne Gabioud, corinne.gabioud@netplus.ch
Isabella Moretti, isabeillemoretti@gmail.com
Julien Oggier, jujo96@bluewin.ch
Benoît Zufferev. benoit.zufferev@netplus.ch

VAUD

Sylvain Uldry, Champ Franc 1, 1610 Vuibrove. 079 344 27 18 ou 021 907 60 33, apistil@bluewin.ch Quentin Voellinger, chemin de Publoz 38a, 1070 Pidoux, 079 290 08 17, info@alpesapiculture.ch Didier Bettens, chemin du Refuge 1, 1613 Maracon, 021 907 81 80 ou 079 203 81 80, didier.bettens@bluewin.ch Geneviève Burkardt, Castel 19, 1450 Le Château-Ste-Croix. 076 474 24 50, genevieve.burkardt@gmail.com Jean-François Descombes, route de la Roche 19, 1073 Savigny. 021 784 38 61 ou 078 614 72 97, jfd@worldcom.ch Benoît Droz, Länggassstrasse 61, 3012 Berne. 079 773 43 69, beu.droz@gmail.com Eric Epiney, Pré Vallotton 1, 1435 Essert-Pittet. 024 441 59 85 ou 077 418 02 22, epineyeric@hotmail.ch Nicolas Gilliard, route de la Corniche 7, 1070 Puidoux. 079 394 46 86, nicolas.gilliard@hispeed.ch Amélie Héritier, chemin des Emptoz 10, 1807 Blonay, 079 240 82 51, amelie.heritier@alpesapiculture.ch

Bernard Jeangros, chemin des Morettes 16, 1197 Prangins, 079 659 48 08, bjeangros@vtxnet.ch
Alain Lauritzen, chemin des Crocus 7, 1073 Mollie-Margot, 078 936 37 27, alain.lauritzen@gmail.com
Djordje Ney, Corges 12, 1551 Vers-chez-Perrin, 079 481 51 41, djordje.ney@gmail.com
Killian Pernet, chemin de la Vilayre 1, 1535 Combrement-le-Grand, 079 690 18 67, api-boulangerie@bluewin.ch
François Schilliger, chemin de la Falaise 32, 1196 Gland, 022 362 94 35 ou 079 374 85 32, schilliger.f@gmail.com
Guillaume Schneider, ruelle du Levant 17, 1170 Aubonne, 077 422 69 38, guillaume.schneider1@gmail.com
Jean Stocker, route des Biolles 12, 1148 La Coudre, 079 832 32 00, jean.stocker@bluewin.ch

Organisation des centres de sélection et d'élevage de la SAR

COMMISSION: celle-ci comprend 9 membres: les 7 présidents délégués par les moniteurs de chaque fédération, la responsable technique et le représentant du Comité Central SAR. Sont adjoints à la commission d'élevage, la représentant de la CE-SAR à la CE-apisuisse, le président de la CE-apisuisse, la caissière et le responsable de l'anonymisation des reines. La direction technique de cette commission est assurée par MME MÉLANIE GRANDIEAN. Les moniteurs sont choisis et proposés par la C.E. et nommés par le comité central de la SAR. Ils sont répartis sur l'ensemble de la Suisse romande. Leurs tâches consistent à élever des reines sur les lignées sélectionnées et les tester l'année suivante afin de les améliorer. Pour la race carniolienne la station centrale de Bonatchiesse est réservée aux moniteurs-éleveurs et à leurs adjoints.

Les moniteurs ont le devoir :

- d'élever et de repeupler leur rucher uniquement avec la race choisie par le C.E., et de renoncer à toute importation;
- 2. de faire un premier choix au rucher et d'adresser à la cheffe technique des abeilles pour le contrôle morphologique;
- de noter toutes observations sur la vitalité, l'activité, le volume de la récolte comparée à la moyenne du rucher et de présenter ses meilleures souches au cours de pointage;
- de remettre à tout membre de la SAR qui en fait la demande du couvain des souches d'élites pointées ou primées dans le cadre des ruchers de testage;
- de militer dans leur section pour former des groupements d'élevage en diffusant les connaissances acquises et participer à la bonne marche des stations de fécondation A et B.

STATIONS A DE FÉCONDATION DE LA SAR – RECONNUES PAR APISIJISSE

BONATCHIESSE (Valais, réservée aux moniteurs-éleveurs):

Pierre Besse, Le Bourgard, 1948 Sarreyer, 079 449 48 32

LES TOULES (Valais):

Philippe Sarrasin, Chez-Petit, 1945 Liddes, 027 783 33 47

MOIRY (Valais):

Georges Solioz, route des Tronsec 15, 3961 Grimentz, 079 606 29 12

VERMEILLEY + GRANDE-ENNE (Vaud):

Alain Jufer, route de la Rochelle 7, 1148 L'Isle, 079 473 78 27

HONGRIN (Vaud):

Stéphane Günther, en Tronchet 4, 1853 Yvorne, 079 418 71 12

PETIT-MONT + GASTLOSEN (Fribourg):

Laurent Clément, chemin des Marais 2, 1731 Ependes, 079 400 63 05

MONT-DAR (Neuchâtel), station B:

Samuel Siegenthaler, Grand Chézard 8, 2054 Chézard-St-Martin, 079 824 49 30

Moniteurs-éleveurs de la SAR

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ÉLEVAGE

Alain Jufer, route de la Rochelle 7, 1148 L'Isle, 079 473 78 27, ajufer67@gmail.com

CHEFFE TECHNIQUE DE LA COMMISSION D'ÉLEVAGE

Mélanie Grandjean, route de Grandcour 84C, 1530 Payerne, 076 308 37 56, melanie.grandjean@gmail.com

LE PREMIER CITÉ DE CHAQUE CANTON EST LE RESPONSABLE CANTONAL.

FRIBOURG

Alexandre Gumy, route de Chésopelloz 25, 1782 Belfaux, 079 432 74 49, alexandre@rucher.ch

Sébastien Berset, Rte du Montilier 37, 1694 Villargiroud, 079 823 66 07, berset.villargiroud@bluewin.ch

Christophe Broillet, Impasse de Prany 10,1685 Villariaz, 079 643 40 43, cb.broillet@gmail.com

Laurent Clément, chemin des Marais 2, 1731 Ependes,

079 400 63 05, laurentclement71@gmail.com

Olivier Curty, route de la Pantar 40, 1772 Grolley, 079 206 74 47, curty.olivier@bluewin.ch

Adrien Grangier, Route de Payerne 81, 1532 Fétigny, 079 745 38 76, grangiea@gmail.com

Sébastien Liardon, Perrey-Martin 32, 1699 Pont, 077 446 68 48, sebastien.liardon@romandie.com

MONITEURS-ÉLEVEURS ADJOINTS

Martin Jordan, route de Saint Claude 63, 1726 Farvagny le Petit, 076 422 32 93, martin.jordan.mjo@gmail.com

Raphaël Monney, Hauts de Fiaugères, 1609 Fiaugères, 079 814 86 77, raphael.monney@netplus.ch

Henri-Paul Gillon, Derrey la Chaussy, 1553 Châtonnaye,

026 658 12 66, hpgillon@bluewin.ch

Philippe Lang, Route du Pratzey 22, 1733 Treyvaux, 079 351 49 94, philippe.lang@nuclei.ch

GENÈVE

Pascal Crétard, route de Collex 162, 1239 Collex, 079 200 02 04 ou 022 958 00 11, pascal.cretard@bluewin.ch

Jean-Daniel Colomb, rue John Grasset 10, 1205 Genève, 022 320 83 93, jeandaniel@geneva-link.ch

JURA

Georges Gerber, Place de la Fontaine 216, 2902 Fontenais, 032466 67 63 ou 079 633 86 22, stef.geor.gerb@bluewin.ch Jocelyn Donzé, Faubourg des Capucins 101, 2800 Delémont, 078 358 62 59, joce.donze@bluewin.ch Sarah Gerster, le Patalours 50, 2353 Les Pommerats, 079 885 70 06, sarah.gerster@echinops.ch Jean-Claude Premand, Les Noires-Terres 4, 2853 Courfaivre, 079 679 15 09, jcpremand@bluewin.ch Hugo Linder, rue de la Colline 22, 2732 Reconvillier, 032 481 12 22. hugo.linder@bluewin.ch

MONITEURS-ÉLEVEURS ADJOINTS

Chantal Kamber, rue du Moulin 1, 2826 Corban, 079 227 25 06, kambeya@bluewin.ch Alan Voisard, Les Brussates 22c, 2904 Bressaucourt, 079 798 88 41, alan.voisard@hotmail.ch

JURA BERNOIS

Thomas Laubscher, Grand-Rue 42, 2606 Corgémont, 032 489 13 87 ou 079 674 76 90, elevage@sajb.ch

079 608 09 45. marco@ventrici.ch

076 575 23 04, pascalwinkler@bluewin.ch

NEUCHÂTEL

Yves Gavillet, Les Prises 1, 2024 St-Aubin-Sauges. 079 580 55 48 ou 032 835 30 14, vves.gavillet@bluewin.ch Vincent Blandenier, Champey 2, 2065 Savagnier, 079 258 34 75, vblandenier@bluewin.ch Philippe de Tribolet, chemin du Pré-Girard 43, 2067 Chaumont, 078 622 21 29. phil.detrib@gmail.com Thierry Horger, Malvilliers 8, 2043 Boudevilliers, 079 827 62 36, thierry.horger@net2000.ch Jean-Luc Jacot-Descombes, chemin du Haut 6, 2024 St-Aubin-Sauges. 078 609 22 98, iliacotdescombes@gmail.com Laurent Loeffel, les Clouds 7, 2525 Le Landeron, 079 345 11 80. laurent.loeffel@bluewin.ch Jean-Pierre Maradan, Vv-d'Etra 4, 2000 Neuchâtel, 079 349 95 14, jean-pierre.maradan@jpmm.ch Philippe Roth, Le Mont 2, 2105 Travers. 078 813 15 01, philippe.roth@abeillesbio.ch Samuel Siegenthaler, rue Neuve 10, 2314 La Sagne, 079 824 49 30, siegenthaler.samuel@gmail.com Marco Ventrici, rue Denis-de-Rougemont 5, 2108 Couvet,

Pascal Winkler, rue Numa-Droz 132, 2300 La Chaux-de-Fonds.

VALAIS

Julien Balet, rue du Vieux-Village 41, 1967 Bramois, 079 457 28 66, julien@balet-vs.ch
Nicolas Berthod, chemin des Canadas 2, 1967 Bramois, 079 235 97 84, nicofran@bluewin.ch
Alexandre Besse, chemin des Closets 9, 1947 Versegères, 079 220 48 48, besse.alex67@gmail.com
Sauro Bordoni, route de Montana 27c, 3974 Mollens, 079 448 59 93, saurobordoni57@gmail.com
Patrick Bourdin, Tejet 10, 1982 Euseigne, 027 281 16 26, patrick.bourdin@bluewin.ch
Stéphane Dorsaz, Morèces 12, 1943 Praz-de-Fort, 078 817 00 66, stdorsaz@netplus.ch
François Michellod, rue St-Théodule 34, 1932 Bovernier, 079 718 27 92, francois.michellod@mycable.ch
Pierre-André Pellissier, chemin des Fontaines, 1928 Ravoire, 078 809 22 21, pierrean@netplus.ch
Stéphane Richard, route de Chambovey 5, 1869 Massongex,

078 809 22 21, pierrean@netplus.ch Stéphane Richard, route de Chambovey 5, 1869 Massongex, 079 620 63 02, richard.stephane@bluewin.ch Serge Roh. route de Somvellaz 43. 1975 St-Séverin.

MONITEURS-ÉLEVEURS ADJOINTS

027 346 50 43. serge.roh@netplus.ch

Eric Bender, Gravière 2b. 1933 Sembrancher. 079 449 60 93, riket22.be@gmail.com Gabriel Coquoz, les Rochers du Soir 25, 1922 Salvan. 079 645 71 40, gaby.coquoz@gmail.com Christophe Disière, route du Petit Pont 17, 1964 Conthey, 079 220 37 89, ch.disiere@bluewin.ch Céline Jurik, Grandchamps 5, 1896 Miex. 078 848 56 21. celinebiurik@gmail.com Deian Lackovic, Batterie Aminona 524, 3963 Aminona. 078 642 57 64, lackovic.dejan@gmail.com Yves Martignoni, chemin des Blettes 15, 1997 Haute-Nendaz, 079 746 92 37, yves.martignoni@netplus.ch Sandra Quenzer, Les Tauges 16, 1973 Nax, 079 608 04 54, quenzersandra@gmail.com Georges Solioz, route des Tronsec 15, 3961 Grimentz. 079 606 29 12, gmpsolioz@netplus.ch Gaëtan Varone, route du Mont-Noble 30, 1967 Bramois, 079 372 11 57, ga.varone@bluewin.ch

VAUD

Alain Jufer, route de la Rochelle 7, 1148 L'Isle,

079 473 78 27, ajufer67@gmail.com

Nexhmedin Ajvazi, route de Valeyres 16, 1350 Orbe,

079 355 16 79, api-ajvazi@bluewin.ch

Brigitte Arnold, Es Côtes 7, 1176 St-Livres,

079 590 28 44, brigitte.arnold2@bluewin.ch

José Asenjo, chemin de Sous-Mont 25, 1018 Prilly,

079 373 39 04, asenjo006@gmail.com

Myriam Buchs, Grand'Rue 47, 1432 Bellemont/Yverdon,

079 532 06 13, pa_buchs@bluewin.ch

Michel Groux, route d'Essert 1, 1443 Villars-sous-Champvent,

079 488 23 03, lapiculteur@bluewin.ch

Stéphane Günther, En Tronchet 4, 1853 Yvorne,

079 418 71 12, stephane@saaj.ch

Serge Mercier, Es Côtes 6, 1176 St-Livres,

079 413 41 14, serge-mercier@bluewin.ch

Kurt Nobs, La Solitude 5, 1583 Villarepos, 079 252 69 52, knobs@bluewin.ch

André Pasche, Les Chanes 32, 1076 Ferlens,

078 690 98 10, andre.1076@bluewin.ch

Charles Stoll, La Taillaz 6, 1145 Bière, 079 306 06 27, charles-stoll@bluewin.ch

MONITEURS-ÉLEVEURS ADJOINTS

François Brunet, Grand-Rue 10, 1315 La Sarraz,

078 696 40 92, hymenos@hotmail.com

Pierre-Yves Marletaz, route du Village 17, 1880 Les Plans sur Bex,

079 232 54 86, pymarletaz@gmail.com

Daniel Morel, rue du Champet 5, 1147 Montricher,

079 623 60 47, Daniel.Morel58@gmail.com

Philippe Morel, chemin de la Duchesne 13, 1806 St-Légier,

079 540 88 06, philippe.morel@infomaniak.ch

Jean-Philippe Mouron, CP 57, 1803 Chardonne,

079 351 16 93, jph.mouron@alpesapiculture.ch

Steeve Peguiron, chemin Clos-Derrey 16, 1614 Granges,

079 905 64 01, steeve.peguiron@gmail.com

Responsable des souches à mâles de Bonatchiesse

Pierre-André Pelissier, 078 809 22 21

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DE BONATCHIESSE

Pierre Besse, 079 449 48 32

Pierre-André Pelissier, 078 809 22 21

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DE MOIRY (VS)

Georges Solioz, 027 475 10 17 ou 079 606 29 12

Jean-Paul Antille, 079 288 07 46

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DE TOULES (VS)

Philippe Sarrasin, 027 783 33 47

Simon Pannatier, 079 302 39 48

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DE VERMEILLEY (VD)

Alain Jufer, 079 473 78 27

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES D'HONGRIN (VD)

François Andrey, 079 366 91 52

Jacques Linder, 079 659 40 61

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DU PETIT-MONT ET GASTLOSEN (FR)

Laurent Clément, 079 400 63 05

Christophe Broillet, 079 643 40 43

RESPONSABLE DES CONTRÔLES DE RUCHETTES DU MONT DAR (STATION B, NE)

Samuel Siegenthaler, 079 824 49 30

«ARAE»

Association Romande des Apiculteurs Éleveurs

PRÉSIDENT

Stéphane Richard, chemin en la Fin 40, 1869 Massongex, 079 620 63 02. richard.stephane@bluewin.ch

CONTRÔLE DU MIEL SAR

RESPONSABLES CANTONAUX - CONTRÔLEURS D'EXPLOITATION

- FR Arnold Chassot, route du Haut 41, 1720 Chésopelloz, 079 502 72 68, arnoldchassot@bluemail.ch
- GE Vittorio Quarta, chemin des Foulis 12 a, 1260 Nyon, 079 508 74 35. cavitto@bluewin.ch
- JU Véronique Froidevaux-Mertenat, route Principale 2, 2827 Mervelier, 032 438 90 13 ou 079 866 01 75, vero.frme@gmail.com
- JB Olivier Dervaux, Chemin de la Borcairde 7, 2612 Cormoret, 032 943 10 39 ou 079 396 28 06, odphysio@gmail.com
- NE Gunnar Garnier, la Joux-Perret 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, 077 409 51 07, gunnar.garnier@bluewin.ch
- VS Clément Formaz, route de Ferret 25, 1943 Praz-de-Fort, 079 783 33 87, clement.formaz@bluewin.ch
- VD Patrick Moreillon, Place du Saugey 1, 1026 Echandens, 021 534 12 26 ou 078 809 60 92, p.moreillon@hispeed.ch

CONTRÔLEURS DE SECTIONS

FRIBOURG

BROYE Stéphane Chassot, les Macherets 116, 1541 Bussy,

026 663 13 60 ou 079 762 87 60, stephane.chassot@windowslive.com

GLÂNE Denis Joye, route du Gibloux 28, 1694 Villarsiviriaux,

077 269 60 09, djoye214@gmail.com

Norbert Sallin, chemin de la Rapetta 17, 1690 Villaz-St-Pierre,

079 549 14 66, sallin,norbert@bluewin,ch

GRUYÈRE Laurent Scheurer, route de Lessoc 40, 1666 Grandvillard,

079 287 40 70, laurent.scheurer@bluemail.ch

LAC FRANÇAIS Serge Jemmely, chemin de la Forêt 11, 1784 Courtepin,

079 637 10 51, serge.jemmely@landicourtepin.ch

SARINE Arnold Chassot, route du Haut 41, 1720 Chésopelloz,

079 502 72 68, arnoldchassot@bluemail.ch

VEVEYSE Martine Savoy, Entre-deux-Crêts 24, 1617 Tatroz,

079 776 29 18, martinesavoy@hotmail.com

GENÈVE Vittorio Quarta, chemin des Foulis 12 a, 1260 Nyon,

079 508 74 35, cavitto@bluewin.ch

Claude Fleury, chemin de Champlong 46, 1284 Chancy,

079 404 77 65, michellesaez@gmail.com

JURA

AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Catherine Berret, rue Verger-Montavon 1, 2952 Cornol, 032 466 18 65, cath.berret@gmail.com

DELÉMONT

Véronique Froidevaux-Mertenat, route Principale 2, 2827 Mervelier,

032 438 90 13 ou 079 866 01 75, vero.frme@gmail.com

FRANCHES-MONTAGNES

Daniel Guenin, rue Bel Air 14, 2350 Saignelégier, 032 435 12 94, daniguenin86@gmail.com

JURA BERNOIS

Olivier Dervaux, Chemin de la Borcairde 7, 2612 Cormoret, 032 943 10 39 ou 079 396 28 06, odphysio@gmail.com

NEUCHÂTEL

BÉROCHE Vacant

CHAUX-DE-FONDS

Gunnar Garnier, La Joux-Perret 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, 077 409 51 07, gunnar.garnier@bluewin.ch

MONTAGNES NE

Marc Schubert, Rue du Commerce 97, 2300 La Chaux-de-Fonds, 077 430 42 36, marc.schubert@bio-tope.ch

VAL-DE-RUZ & LITTORAL

Patrick Guélat, chemin du Blu 6, 2054 Chézard-St-Martin, 079 210 65 44, p.guelat@gmail.com

VAL-DE-TRAVERS

Florian Stirnemann, Chez la Leuba 4, 2116 Mont-de-Buttes, 032 861 51 02 ou 078 618 18 10, f.stirnemann@bluewin.ch

VALAIS

ENTREMONT, CONTHEY ET SIERRE

Clément Formaz, route de Ferret 25, 1943 Praz-de-Fort, 079 783 33 87. clement.formaz@bluewin.ch

MARTIGNY Florence Tschudi, route d'Ovronnaz 45, 1912 Leytron, florence.tschudi@gmail.com

- 0

SAINT-MAURICE, HÉRENS ET SION

Nicolas Berthod, chemin des Canadas 2, 1967 Bramois, 079 235 97 84. nicofran@bluewin.ch

VAUD

LES ALPES, CHAMOSSAIRE, HAUTE-BROYE, JORAT, LAUSANNE

Vincent Sarbach, route d'Oron 118, 1673 Promasens,

079 569 18 81, sarbach.vincent@gmail.com

BASSE-BROYE Henri Jaccoud, Vers-chez-Savary 14, 1551 Vers-chez-Perrin,

026 660 66 32 ou 079 383 75 66, hjaccoud@gmail.com

BIÈRE Myriam Stoll, La Taillaz 6, 1145 Bière,

021 809 58 12 ou 079 258 30 28, stoll-myriam@bluewin.ch

COSSONAY, MORGES

Patrick Moreillon, Place de Saugey 1, 1026 Echandens, 021 534 12 26 ou 078 809 60 92, p.moreillon@hispeed.ch

CÔTE VAUDOISE Charles Stoll, La Taillaz 6, 1145 Bière,

021 809 58 12 ou 079 306 06 27, charles-stoll@bluewin.ch

GROS-DE-VAUD, LUCENS, MENTHUE, MOUDON

Nicole Gijsbers, route de Corrençon 5, 1410 St-Cierges, 021 905 17 00 ou 078 723 66 15, bngijsbers@bluewin.ch

NORD VAUDOIS Vacant

NYON Vittorio Quarta, chemin des Foulis 12 a, 1260 Nyon,

022 362 87 66 ou 079 508 74 35, cavitto@bluewin.ch

ORBE Vacant
PAYS-D'ENHAUT Vacant

ANALYSES POLLINIOUES

INSTITUT BIOLOGIQUE D'ANALYSE POLLINIQUE GMBH

K. Bieri, Talstrasse 23, 3122 Kehrsatz, 031 961 80 28,

katharina.bieri@pollenanalyse.ch, www.pollenanalyse.ch

CETAM - LORRAINE

1a, rue Jean Baptiste de la Salle, F-57310 Guénange, info@cotam fr. www.cotam fr.

info@cetam.fr, www.cetam.fr

PALMARÈS DU CONCOURS DE RUCHERS 2022

Le concours des ruchers n'a pas eu lieu en 2022 et a été reporté à l'année prochaine. Circonscription 1: Neuchâtel, Jura bernois et Jura.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE RUCHERS

- Art. 1 Suivant décision prise par l'AD, la Société Romande d'Apiculture, conformément à l'art.9 de ses statuts, organise les concours de ruchers dans les diverses régions qui la composent.
- Art. 2 Ces concours ont pour but le développement rationnel et l'encouragement de l'apiculture. Ils servent à honorer les connaissances apicoles, récompenser la bonne pratique apicole, promouvoir la production d'un miel de qualité.
- Art. 3 Il est mis annuellement à disposition une certaine somme pour récompenser les concurrents. Les récompenses consistent en médailles d'or, d'argent, de bronze, diplômes et mentions. L'apiculteur ayant obtenu le plus grand pourcentage de points des catégories 1 et 2 recevra la médaille de vermeil offerte par Agora. L'apiculteur ayant obtenu le plus de points dans la catégorie débutants recevra un bon d'achat fr. 100.- à faire valoir dans un commerce d'articles apicoles.
- Art. 4 Chaque apiculteur membre de la SAR et possédant 5 ruches au minimum (pour les catégories 1 et 2) ou 3 ruches (catégorie 3) pourra s'inscrire en présentant toutes ses colonies selon le contrôle d'effectif. Les inscriptions sont gratuites; elles devront parvenir avant le 1er avril au président de section qui les transmettra au président de fédération.

Le président de fédération transmettra la liste des inscriptions au président du jury pour le 15 avril.

Le nombre de ruches annoncées au dernier recensement est déterminant. Le jury effectuera deux visites: la première au printemps, au départ des colonies et la seconde lors du plein développement. L'époque est adaptée à la région visitée.

Art. 5 Les différentes catégories sont les suivantes:

1ère catégorie: 21 colonies et plus 2e catégorie: de 5 à 20 colonies

3° catégorie: débutants, moins de 5 ans d'adhésion à la SAR

et de pratique apicole et 3 colonies ou plus.

Art. 6 Le territoire de la SAR est divisé en 5 circonscriptions.

CIRCONSCRIPTIONS

- 1. Neuchâtel, Jura bernois, Jura
- 2. La Sarine, Le Lac, Basse-Broye, La Broyarde, La Gruyère, La Veveyse, La Glâne
- La Côte vaudoise, Bière, Nyon, Genève, Morges, Gros-de-Vaud, Cossonay
- 4. Lausanne, Orbe, Nord vaudois, La Menthue, Lucens, Moudon, Jorat, Haute-Brove
- 5. Les Alpes, Chamossaire, Pays d'Enhaut, Entremont, Martigny, St-Maurice, Sierre, Sion, Hérens, Conthey.

Art. 71) Le jury est composé de trois membres :

- le président et son suppléant sont choisis par le comité SAR.
- le délégué au concours des ruchers et son suppléant sont nommés par l'assemblée des délégués sur proposition du CC.
- la circonscription visitée désigne le troisième membre et son suppléant. Leur mandat est limité à un an.

Les déplacements du jury à l'intérieur de la circonscription sont assumés par la/les fédérations organisatrices.

- Art. 8 Les apiculteurs ayant obtenu une médaille lors du concours de ruchers ont le droit d'apposer sur leurs produits dérivés de la ruche (miel, bougies, propolis, hydromel, ...) le texte suivant:
 - pour la médaille d'or : médaille d'or (année) au concours de ruchers SAR
 - pour la médaille d'argent : médaille d'argent (année) au concours de ruchers SAR
 - pour la médaille de bronze: médaille de bronze (année) au concours de ruchers SAR
- Art. 9 Le règlement d'application fixe les questions de détail.
- Art. 10 Les décisions du jury sont définitives.

Le présent règlement a été discuté et adopté par l'assemblée des délégués tenue à Jussy le 17 mars 2018.

Il entre immédiatement en vigueur. Celui du 21 mars 2015 est abrogé.

La présidente	La responsable du concours
Sonia Burri-Schmassmann	Isabella Moretti

¹⁾ Modification de l'article 7 (1^{et} point président et suppléant choisis par le comité et non plus au sein du comité et 2^{et} point retrait de la limite de durée du mandat) Adoptée par l'assemblée des délégués tenue à Grangeneuve le 26 mars 2022. Entrée en vigueur immédiatement

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU CONCOURS DE RUCHERS

- Le jury du concours de ruchers ne peut fonctionner qu'étant au complet. Chaque membre doit établir un pointage selon l'échelle admise, la note moyenne est déterminée par l'ensemble du pointage divisé par 3, sans fraction.
- Le jury consacrera le temps nécessaire à chaque visite, il doit faire part de ses conseils au concurrent.
- Sera éliminé du concours le rucher dans lequel le jury aura constaté une maladie épizootique (loque américaine, loque européenne). La décision de l'inspecteur des ruchers est déterminante.
- Tous les systèmes de ruches sont admis pour le concours, mais il sera tenu compte du respect des dimensions standardisées.
- 5. Les appréciations du jury seront basées, selon la catégorie dans laquelle le concurrent est inscrit, sur les différentes rubriques prévues dans les trois échelles de pointage suivantes:

	cenenes de pointage survantes.			
	Nombre de colonies:	1 ^{re} cat. 21 et plus		
1.	ASPECT GÉNÉRAL DU OU DES RUCHERS - situation, orientation - aménagement - proximité de sources mellifères	5 pts	5 pts	5 pts
2.	RUCHES - constructions - respect des dimensions - état et entretien - propreté	10 pts	5 pts	5 pts
3.	COLONIES - populations (force) - vitalité - comportement	15 pts	10 pts	10 pts
4.	REINES - valeur- ascendance - renouvellement - marquage	10 pts	5 pts	-
	- renouvellement - marquage	-	-	5 pts
5.	CORPS DE RUCHE - aspect des rayons - renouvellement des cadres	15 pts	10 pts	10 pts

- organisation couvain

- pollen

6.	MAGASIN À MIEL - grille à reine - hygiène des cadres (absence de couvain) - renouvellement des cadres	15 pts	10 pts	10 pts
7.	CONDUITE DU RUCHER - aptitudes de l'apiculteur - suivi des colonies (annotations) - contrôle d'effectif	10 pts	10 pts	10 pts
8.	ÉLEVAGE - sélection - choix des souches - présentation - méthode	10 pts	5 pts	-
9.	MESURES SANITAIRES - hygiène générale (ruche- accessoires- outillage- ti- mode de lutte antiparasitaire (produits agréés) - mode de prévention des maladies (désinfection d			10 pts
10.	LABORATOIRE ET STOCKAGE - équipement et hygiène des locaux - qualité et propreté du matériel d'exploitation - mode de conditionnement - stock de sirop, candi, etc. - contrôle personnel - réserve de matériel - équipement et hygiène des locaux	15 pts	10 pts	_ 10 pts
	 qualité et propreté du matériel d'exploitation mode de conditionnement stock de sirop, candi, etc. contrôle personnel 	on		10 pts
11.	MIEL - appréciation du miel - appréciation de l'emballage/étiquetage - mode de diffusion - label	15 pts	10 pts	10 pts
12.	CONNAISSANCES THÉORIQUES	10 pts	7 pts	-
	 questionnaire-test consultation régulière de la revue SAR maîtrise des captures d'essaims et enruchat biologie de l'abeille connaît au moins deux méthodes de créatic reconnaît et réagit aux différentes maladies (loques, varroa, fausse teigne, noséma) 	ons de nu	– clei	5 pts

CONNAISSANCES PRATIQUES bonne faculté d'observation filage cadre et fixation de cire reconnaître, contrôler et traiter la varroase marquage de reines recyclage de cire	_	-	5 pts
14. PARTICIPATION À LA VIE APICOLE - participation assidue aux cours de vulgarisation - participation à la vie de la section, fédération etc. - participation aux cours de vulgarisation	-	3 pts -	_ 5 pts
 participation à la vie de la section, fédératio participation aux cours pour débutants SAR 15. PRODUITS DÉRIVÉS 		_	(2 pts
– sait fabriquer au moins un produit dérivé de la ru TOTAL	iche 150 pts	100 pts	bonus)
TOTAL	130 pt3	100 pts	100 pts

 Les participants au concours et leurs présidents de section sont avisés par le jury de son passage au moins 10 jours à l'avance.

Le jury remettra pour le $1^{\rm er}$ septembre son rapport signé par les experts au président de la SAR. Pour la même date, chaque concurrent reçoit l'extrait du rapport qui le concerne.

Le rapport du jury sera publié par les soins du CC dans la Revue suisse d'apiculture.

- Le jury signalera dans son rapport toute innovation heureuse digne d'être connue et répandue. Il pourra aussi décerner ses félicitations aux lauréats particulièrement méritants.
- 8. Les récompenses sont les suivantes:

POUR LA 1" CATÉGORIE: MAXIMUM 150 POINTS de 136 à 150 points: diplôme et médaille d'or de 121 à 135 points: diplôme et médaille d'argent de 105 à 120 points: diplôme et médaille de bronze de 90 à 104 points: mention

POUR LES 2^e ET 3^e CATÉGORIES: MAXIMUM 100 POINTS

 de 91 à 100 points:
 diplôme et médaille d'or

 de 81 à 90 points:
 diplôme et médaille d'argent

 de 71 à 80 points:
 diplôme et médaille de bronze

de 61 à 70 points: mention

Le présent règlement a été discuté et adopté par l'assemblée des délégués tenue à Grangeneuve le 21 mars 2015.

Le président: Le responsable du concours: François Juilland Rémy Meier

30

- consultation de littérature apicole

ASSURANCE VOL, DÉPRÉDATIONS ET INTOXICATIONS

LA PRIME DE BASE DE CHF 1.- POUR 10 COLONIES EST COMPRISE DANS LA COTISATION SAR.

Par « surprime », il faut comprendre le montant à payer lorsque l'on possède plus de 10 ruches, soit CHF 2.- par tranche de 20 colonies supplémentaire.

EN RÉSUMÉ VOUS AVEZ À PAYER:

de 11 à 30 colonies CHF 2.de 31 à 50 colonies CHF 4.de 51 à 70 colonies CHF 6.de 71 à 90 colonies CHF 8.de 91 à 110 colonies CHF 10 - etc

CHOSES ASSURÉES

Art. 3 Sont assurés:

- a) les ruches, les ruchettes de nuclei et de fécondation;
- b) les colonies d'abeilles.

Art. 4 Ne sont pas assurés:

- a) tous les biens immobiliers, en particulier le rucher et les objets apicoles fixés et faisant partie intégrante du bâtiment;
- b) les objets qui ne sont pas en relation directe avec la pratique de l'apiculture;
- c) les objets qui ne sont pas déposés au lieu du risque;
- d) le miel récolté ou en rayons, dedans ou en dehors de la ruche, les autres produits de la ruche;
- e) les réserves de cadres, de cires gaufrées et de nourriture;
- f) les valeurs pécuniaires;
- g) les dommages d'un montant inférieur à CHF 100.-.

Un miel de qualité mérite d'être mis en valeur.

Schweizer Blenenhonig
Miel suisse
Miele svizzero

Le label d'or apisuisse répond à la demande des consommateurs.

MIEL DE QUALITÉ
de production contrôlée
de production contrôlée
de production contrôlée
de production contrôlée

Comment adhérer au label apisuisse? Contactez votre responsable de section! Les contrôleurs d'exploitation vous conseilleront avec plaisir.

Société Romande d'Apiculture

Responsable miel Madame Mélanie Baudet www.abeilles.ch miel@abeilles.ch

La nouvelle filiale d'apisuisse, créée en 2017, a pour mission principale la mise en œuvre de la formation continue menant au brevet fédéral d'apiculteur. Cette formation a débuté en 2014 en Suisse allemande et en 2016 en Suisse romande.

Les conditions préalables pour participer à la formation sont d'avoir terminé un apprentissage avec l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une formation comparable, l'accomplissement d'un cours de base en apiculture de deux ans dispensé par les associations cantonales ou sociétés apicoles, ainsi qu'une expérience pratique d'au moins trois ans dans la détention de colonies d'abeilles.

La formation comprend 27 jours répartis sur quatre ans et est divisée en cinq modules:

o Module 1: la vie des abeilles et leur environnement

o Module 2: conduite du rucher

o Module 3: produits apicoles

o Module 4: élevage, développement et création de colonies

o Module 5: santé des abeilles

La procédure de qualification exige un certificat de performance écrit après chaque module et un travail de diplôme final.

CONTACTS:

Hanspeter GERBER, directeur, hpgerber@gmx.ch Vittorio QUARTA, responsable pour la Suisse romande, brevet@abeilles.ch Mathias GÖTTI LIMACHER, responsable pour la Suisse alémanique, mathias.goetti@bienenschweiz.ch

Secrétariat, Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, tél. 071 780 10 50, fax 071 780 10 51, sekretariat@imkerbildung.ch

Tous les détails se trouvent à l'adresse suivante : www.abeilles.ch/formation-etconnaissances-scientifiques/brevet-federal-dapiculteurtrice.html. La SAR possède sa propre bibliothèque de littérature apicole et l'enrichit chaque année. Elle collabore avec la Médiathèque Valais-Sion qui en assure la gestion et où les ouvrages sont déposés. En dehors des documents exclus du prêt, les ouvrages de la bibliothèque de la SAR peuvent être empruntés gratuitement à domicile, ou consultés et empruntés/rapportés sur place sans frais par les membres de la SAR.

COMMENT TROUVER UN OUVRAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SAR?

Les documents, livres et revues, qui constituent la bibliothèque de la SAR sont répertoriés dans le catalogue RERO: https://bib.rero.ch/vs/. Pour rechercher une monographie, veuillez svp écrire: BCV SAR puis le nom du livre, sa cote entre guillemets, ou encore son auteur (p. ex BCV SAR Plantes médicinales, plantes mellifères, plantes utiles et nuisibles, ou « BCV SAR 1534 », ou encore BCV SAR Bonnier). De la même manière, pour rechercher une revue, veuillez svp écrire: BCV SAR N puis le nom de la revue ou sa cote entre guillemets. La liste des ouvrages de la SAR est téléchargeable sur abeilles.ch.

COMMENT EMPRUNTER LES OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SAR?

Si vous n'êtes pas inscrit comme lecteur auprès de la Médiathèque Valais, lors de votre première demande à l'adresse courriel mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch, la Médiathèque vous enverra les documents nécessaires afin de vous inscrire. Une carte sera établie à votre nom et les ouvrages vous seront ensuite envoyés par poste.

Si vous êtes déjà inscrit comme lecteur auprès de la Médiathèque Valais, vous pouvez emprunter vos ouvrages directement à la bibliothèque comme n'importe quel lecteur: en personne au service du prêt ou aux bornes prévues à cet effet. Si vous ne pouvez pas vous rendre en personne à la Médiathèque, en tant que membre de la SAR, vous pouvez emprunter les ouvrages de la bibliothèque, qui vous seront envoyés par poste à votre domicile, le retour uniquement étant à votre charge. Pour ce faire, il faut envoyer votre demande de prêt d'ouvrages de la SAR à l'adresse courriel mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch en précisant bien que vous êtes membre de la SAR

Attention: cette facilité d'emprunt ne fonctionne que pour les livres de la SAR.

ADRESSE

Médiathèque Valais-Sion, rue de Lausanne 45, CP 182, 1950 Sion, 027 606 45 50, mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch, www.mediatheque.ch

SERVICE SANITAIRE APICOLE (SSA)

apiservice, Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne, 0800 274 274 info@apiservice.ch, www.abeilles.ch/apiservice (Directrice: Anja Ebener)

Le centre de compétence et de prestations de services apiservice a été créé début 2013 en tant que filiale d'apisuisse, organisation interprofessionnelle des apiculteurs suisses. apiservice exploite en premier lieu le Service sanitaire apicole (SSA), s'engage en matière de formation, dirige le service spécialisé Elevage et soutient l'association faîtière apisuisse dans d'autres domaines.

Le Service sanitaire apicole (SSA) soutient les apicultrices et apiculteurs suisses dans toutes les questions relevant de la santé des abeilles. Ses tâches principales sont les conseils et la formation mais aussi le concept d'exploitation avec les aide-mémoire pratiques et la surveillance de la santé des abeilles dans notre pays. Outre l'étroite collaboration avec la branche apicole, le SSA entretient également des échanges avec différents offices fédéraux et les deux instituts de recherches que sont le Centre de recherche apicole (CRA) à Liebefeld et l'Institut pour la santé de l'abeille (IBH) de l'université de Berne.

Parmi les services pour apicultrices/apiculteurs figurent par exemple:

- o hotline du SSA (information/conseils, centrale d'annonce d'intoxications et de frelon asiatique)
- conférenciers du SSA pour les manifestations des associations apicoles (ateliers pratiques ou exposés sur des thèmes relevant de la santé des abeilles) qui peuvent être réservés gratuitement (via le 0800 274 274)
- aide-mémoire Varroa (www.abeilles.ch/varroa) et autres thèmes sanitaires (www.abeilles.ch/aidememoire), ainsi que des vidéos et le modèle du concept d'exploitation (www.abeilles.ch/conceptexploitation)
- o newsletter sur la santé des abeilles (www.abeilles.ch/newsletter)
- o manifestations en ligne et en direct (www.abeilles.ch/manifestations-ssa)
- o Apimobile
- o cuve de lavage manuel
- o programme sanitaire payant à partir de mi-2023 au plus tard

CONCEPT D'EXPLOITATION DU SSA

Le concept d'exploitation du SSA simplifie la planification des différentes activités apicoles tout au long de l'année. Il permet d'effectuer le travail correctement et au bon moment. La procédure repose sur les aide-mémoire et le concept varroa du SSA.

Grâce à sa structure modulaire, le concept d'exploitation peut être adapté aux différentes exigences. Il fonctionne indépendamment du rucher, de la taille de l'exploitation, de la race, de la région et de l'expérience personnelle.

Pendant la première moitié de l'année, les tâches de l'apiculteur sont basées sur la période de floraison des plantes que l'on rencontre souvent. En ce qui concerne les activités du second semestre, le moment recommandé pour les travaux apicoles dépend du mois et du développement de la colonie.

Grâce à la conjugaison des activités apicoles effectuées correctement et au bon moment, les pertes hivernales peuvent être considérablement réduites.

A l'aide du modèle de concept d'exploitation (www.abeilles.ch/conceptexploitation), les apiculteurs peuvent élaborer leur propre concept d'exploitation.

MALADIES ET RAVAGEURS

Diagnostic	ostic	Procédure	Important
- Couva - Operci - Masse - L'allum - Infecti	-Couvain lacunaire -Opercules enfoncés, opercules perforés - Masse brune, informe - L'állumette tire un fil d'au minimum 1 cm - Infection fraîche sent le séré frais	Epizootte à déclaration obligatoire S'adjoindre immédiatement les services de l'ins- pecteur des ruchers	Infection backérienne Très contagieuse, les spores peuvent survivre jusqu'à 60 ans Assainissement selon instruction de l'inspecteur des ruchers
- Couvain la - Les larves - Les larves - S'assècher - Odeur de 1 à acidulée	-Couvain lacunaire Les larves meurent avant operculation Les larves deviennent jaunâtres à brun-noir Les Sassechent dans les cellules et forme une écaille -Odeur de fromage, de transpiration des pieds à acidulée	Epizoote à déclaration obligatoire S'adjoindre immédiatement les services de l'ins- pecteur des ruchers	infection bactérienne Très contagieuse Reste infectieuse durant plusieurs mois Assainissement selon instruction de l'inspecteur des ruchers
- Œufs et lar - Traces de r - Coléoptère - Rayons ror - Odeur dés les cellules	-Œufs et larves dans la ruche -Traces de mucus de larves sur la ruche -Coléopteres adultes dans et autour de la ruche Rayons rongés sans galerie soyeuse -Odeur désagréable de miel fermenté dans les cellules -Au moyen de piège diagnostique	Epizoote à déclaration obligatoire S'adjoindre immédiatement les services de l'ins- pecteur des ruchers. En cas de doute, des individus préalablement congelés ou des photos peuvent être envoyés au CRA.	Coléoptère Nuit à la colonie Dévore le couvain, les rayons, le miel, le pollen Assainissement selon instruction de l'inspecteur des ruchers
- Couvain la - Acariens su - Opercules - Abeilles dif déformées de ruche	-Couvain lacunaire -Acariens sur les abeilles -Acariens sur les apoins -Acariens sur les apons -Acariens de cellules troués -Abeilles difformes: Abdomen trop court, ailes déformées - Présence importante de Varroa sur les fonds de ruche	Paraien Acarien Acarien	Acarien -Application systématique du concept antivarroa du SSA (www.abeilles.ch/varroa) du SSA

Virus des ailes déformées	- Ailes atrophiées - Abdonnen raccourci - Plus facile à déceude dans le nid à couvain - Les abeilles meurent en partie déjà dans les cellules avant éclosion	Légère infestation Légère infestation Pas de messures particulières Forte infestation Traiter immédiatement contre le varroa Agir pour n'avoir que des colonies fortes, principalement en vue de l'hivernage.	Infection virale - En corrélation avec une forte infestation de - Varroa - Le virus est transmis activement par le varroa - Une forte infection conjuguée avec le varroa engendre des pertes hivernales - Congéwite raccourcie des abeiles d'hiver ayant l'air en bonne santé
èñioleo nievuoO	- Des larves meurent et se décolorent, passant du blanc au noir/gris - Le math, momies présentes sur la planche de voll - Lorsque l'on secoue les cadres, les momies font un bruit de hochet dans les cellules	Légère infestation - Retirer les cadres atteints/resserrer - Simuler le comportement de nettoyage - Simuler le comportement du couvain - Evitre le refroitissement du couvain - En faire un essaim artificiel et le placer dans une nouvelle ruche propre, sur dire gaufrée - Chordre les cadres - Changer la reine - Soufrer des colonies faibles	Maladie fongique Contrôler l'emplacement (doit être sec et chaud) Les spores de champignons peuvent germer durant encore plusieurs décennies Risque de confusion avec la loque européenne
Virus du couvain sacciforme	- Couvain lacunaire - Quand la larve est retirée de la cellule, elle prend la forme d'un sac.	Légère infestation Légère infestation Pas de mesures particulières Forte infestation Traiter sans tarder contre le varroa Agir pour n'avoir que des colonies fortes, principalement en vue de l'hivernage Resserrer la coloni	Infection virale Les abellies peuvent aussi être infectées Les abellies peuvent aussi être infectées Genéralement guérison naturelle -Souvent pas d'influence visibles sur la force de la colonie -En combinaison avec d'autres maladies, la colo- nie peut être freinée dans son développement, voire même mourir - Nisque de confusion avec loques américaine et européenne - Transmission par varroa

Infection viale Transmission par varroa vraisemblable Peut apparaître avec le Nosema S'observe surtout au printemps	Maladie fongique, amibe ou digestion/stress Les colonies atteintes peuvent être sujettes à d'autres maladies Emplacement au sec et au chaud Bonne miellée Abreuvoirs propres	Infection virale Transmission par contacts physiques, trophallaxie
Infection virale Transmission pa Peut apparaître S'observe surtor	Maladie fongique, Les colonies atteint d'autres maladies Emplacement au se Bonne miellée Abreuvoirs propres	Infection virale Transmission pa et excréments
→ Maîtriser le varroa Légère infestation Pas de mesures particulières Forte infestation Traiter sans tarder contre le varroa Agir pour n'avoir que des colonies fortes, principalement en vue de l'hivernage	Légère infestation - En faire un essaim artificiel et le placer dans une ruche propre sur cadres de cire gaufrée (possible des la floraison du dent-de-lion) Forte infestation - Soufrer les colonies	- Surveiller et traiter le varroa - Eloigner les colonies des lieux de production de miellat - Agir pour n'avoir que des colonies fortes, prin-
- La reine n'éclôt pas - Reine noire (quand asséchée) - Le couvain peut être infecté et avoir l'air tout aussi noir - Peut parfois aussi infecter le couvain des faux-bourdons	- Surtout au printemps: traces d'excréments sur la planche de vol et les cadres - Abeilles incapables de voler, sautillent, rampent - Les colonies s'affaiblissent et meurent - SI Nosema, en outre intestin moyen trouble d'un blanc laiteux et ballonné.	- Tremblement - Abdomen gonflé - Abeilles totalement noires, exemptes de poils et brillantes. Semblent plus petites
Virus de la cellule noire de reine	səupiàrmeib səibeleM	9upinordo sizyl

Papilion La larve se nourrit d'excréments de larves d'abeliers, de mues de nymphes, de pollen et de déchets Détruit les rayons À températures en dessous de 12 °C, pas de dommages. Dans l'armoire à cadres combattre en cas exceptionnel avec acide acétique Ne <u>pas</u> traiter les cadres à miel	Frelon Chasse les abeilles Pas plus dangereux pour les humains que les Frelons indigènes Mesure de précaution: Ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid !
Ne pas stocker de cadres de réserve sans protection - Stocker les cadres au frais, dans un endroit blien aéré - Stocker séparément les cadres à miel et à nourriture - Fondre de suite les vieux cadres - Dans la colonie : Ne pas traiter - Pas de colonies faibles - Renouveler souvent les cadres - Pas de cadres inoccupés	Première observation en Suisse au printemps 2017 (tura) Photographier des frelons suspects et envoyer les photos par e-mai la USA (info@apiservice. ch). Identification effectuée sur mandat du SSA. Elimination des nids uniquement par des spécialistes. En cas de présence problématique de frelons, protéger les trous de vol à l'aide d'une grille de 6x6 mm.
Présence de soie Dans la colonie: Couvain tubulaire (cellules rehaussées, non operculées) En tapotant sur le dessus des rayons du couvain, les fausses teignes de la cire quittent les rayons	Animaux: Taille: de 1,7 à 3,2 cm. Ouvrières et reines plus petites que chez les frelons indigènes. Souvent des nids en forme de poire (~60 cm de large et 80 cm de haut) avec entrée larérale. Indig geréralement très haut placés et à proximité d'une source d'eau.
(effieq/penage) engief eszus?	Frelon asiatique

Pour plus de détails, voir aide-mémoire téléchargeables sous www.abeilles.ch/aidememoire.

CONCEPT DE LUTTE CONTRE LE VARROA

42

Mois	Mesures	Groupe aide-mémoire
Février		
Mars	Installer le cadre à mâles, suivi de plusieurs découpes du couvain de mâles operculé	
Avril		Endiguer la prolifération varroa
	Formation de jeunes colonies	
Mai	Mesurer la chute naturelle de varroa Si plus de 3 varroas par jour ≯ traitement d'urgence	Diagnostic-varroa/ Traitement d'urgence
Juin	Découpe du couvain de mâles/Formation de jeunes colonies	Endiguer la prolifération varroa
	Mesurer la chute naturelle de varroa Si plus de 10 varroas par jour → traitement d'urgence ou traitement estival immédiat (avec ou sans acide formique)	Diagnostic-varroa/ Traitement d'urgence ou estival
Juillet	Sans acide formique Commencer (Arrêt de ponte, Méthode du de juillet rayon-piège ou Retrait total du couvain)	Autres méthodes de traitement
	au choix <u>sans ou avec</u> ou acide formique	

, CO	Co avv	Commencer avant fin juillet	Avec acide formique	Traitement estival
HOUL				
Septembre	Septembre 2 2 traitement estival au mi	Commencer au plus tard mi-sept.	Toujours avec acide formique	Traitement estival
034040				
octoble	Mesurer la chute naturelle de varroa	varroa		OitocasciO
order of N	Si plus de 5 varroas par jour → traitement immédiat avec acide oxalique	ment immédi	iat avec acide oxalique	Diagnosuc-vanoa
Décembre	Traitement à l'acide oxalique <u>en absence de couvain</u>	en absenc	e de couvain	Traitement hivernal
Janvier	Mesurer la chute due au traitement Si plus de 500 acariens sur le fond durant les 2 semaines qui s → répéter le traitement hivernal (pulvérisation ou sublimation)	ment urant les 2 se érisation ou	Mesurer la chute due au traitement Si plus de 500 acariens sur le fond durant les 2 semaines qui suivent le traitement hivernal ▶ répéter le traitement hivernal (pulvérisation ou sublimation)	Diagnostic-varroa/ Traitement hivernal

Endiguer la prolifération varroa

Evaluer l'infestation varroa

Traiter

LE CONCEPT DE LUTTE CONTRE LE VARROA DU SSA indique les mesures recommandées contre le varroa au cours de l'année. Les aide-mémoire concrets basés sur ce concept servent d'outils de travail pour une mise en œuvre simplifiée des différentes étapes à suivre afin d'endiguer et de traiter cet acarien mais montrent également les possibilités de mesure du degré d'infestation.

Concept et aide-mémoires varroa sont téléchargeables sous www.abeilles.ch/varroa.

TRAITEMENT ESTIVAL

Après la récolte de miel, au plus tard à fin juillet, il est temps d'entreprendre le premier des deux traitements estivaux à l'acide formique. Seul l'acide formique homologué par Swissmedic peut être utilisé (actuellement que les produits Formivar et MAQS). Le Service sanitaire apicole recommande le diffuseur Liebig ou le Nassenheider Pro.

PREMIER TRAITEMENT ESTIVAL SANS ACIDE FORMIQUE

Il est également possible d'effectuer le 1er traitement début juillet sans acide formique. La méthode du rayon-piège se passe complètement d'acides et permet par conséquent de récolter le miel estival tardif. Avec l'arrêt de ponte et le retrait total avec valorisation du couvain, un traitement final à l'acide oxalique est effectué en l'absence de couvain. Les trois méthodes (contrairement au traitement à l'acide formique) peuvent également être utilisées lors de températures estivales caniculaires.

TRAITEMENT HIVERNAL

En absence de couvain (en général fin novembre ou en décembre), c'est le moment propice pour le traitement hivernal à l'acide oxalique (sont actuellement homologués: la solution par dégouttement Oxuvar, Oxuvar 5.7%, Varroxal et Api-Bioxal). La température extérieure doit être d'au moins 8°C pour la pulvérisation, d'au moins 4°C pour la sublimation et inférieure à 5°C pour le dégouttement. N'effectuez le traitement que sur des colonies exemptes de couvain – il n'agit pas dans des cellules operculées. S'il y en a encore au moment du traitement prévu, il faut éliminer le couvain ou retarder le traitement.

MESURES DE PROTECTION

La manipulation de l'acide formique et oxalique exige une grande prudence. Il faut dans tous les cas porter des lunettes de protection, des gants résistants aux acides et des vêtements à manches longues. Pour la sublimation et la pulvérisation d'acide oxalique, un masque de protection est nécessaire (du type FFP3 pour la sublimation et au minimum du type FFP2 pour la pulvérisation).

PRÉPARATIONS APICOLES

Le Service sanitaire apicole (SSA) et le Centre de recherche apicole (CRA) ont élaboré ensemble une liste avec les préparations apicoles recommandées. Outre des médicaments vétérinaires et des produits de désinfection en cas d'épizootie, elle contient également les autres préparations utilisées dans l'apiculture (à l'exception de la nourriture pour les abeilles).

Pour la lutte contre le varroa, le SSA et le CRA ne recommandent entièrement que des médicaments vétérinaires à base d'acide formique ou oxalique. Les produits à base de thymol ne sont que partiellement recommandés et ne sont efficaces qu'en cas d'infestation faible. Les produits synthétiques sont lipophiles et s'accumulent dans la cire et y forment des résidus. De plus, les acariens s'y habituent au bout de peu de générations et deviennent résistants.

Liste téléchargeable sous: www.abeilles.ch/preparations recommandees

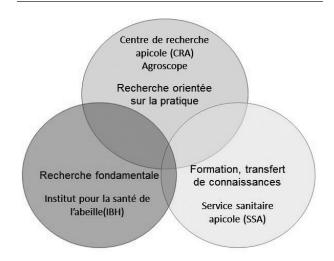
INTOXICATIONS D'ABEILLES

Lors d'une intoxication aiguë, de nombreuses abeilles mortes se trouvent sur le fond de ruche ou devant le trou de vol des ruches. Une intoxication concerne en général toutes les colonies ainsi que les ruchers voisins. Si les abeilles meurent loin de la colonie, seule une baisse subite en ouvrières dans la ruche sera visible.

Pour tout soupçon d'intoxication appelez votre inspecteur des ruchers et informez le Service sanitaire apicole via la hotline 0800 274 274. L'inspecteur peut déterminer s'il s'agit d'une maladie et vous aidera à échantillonner les abeilles et à les envoyer. Vous trouverez d'autres indications sur la feuille de protocole 3.1.1. concernant les intoxications. Remplissez-la et joignez-la à votre échantillon d'abeilles.

www.abeilles.ch/aidememoire > 3.1.1. Feuille de protocole intoxication d'abeilles

CENTRE DE COMPÉTENCES SUR L'ABEILLE



Répartition des tâches entre les trois institutions et mise en valeur des synergies.

Depuis sa création en 1907, le CENTRE DE RECHERCHE APICOLE (CRA), anciennement appelé « Le Liebefeld », était la seule institution en Suisse dédiée uniquement à la recherche sur l'abeille mellifère. Or, depuis 2013, année de la création du SERVICE SANITAIRE APICOLE (SSA) et de l'INSTITUT POUR LA SANTÉ DE L'ABEILLE (IBH) de la faculté VetSuisse de l'Université de Berne, les tâches ont été redistribuées et le CRA se concentre maintenant sur les activités de recherche appliquée, tout en gardant des liens et des échanges intenses avec ces deux autres organes. L'IBH s'occupe de recherche fondamentale et de la formation des étudiants vétérinaires et de biologie de l'Université de Berne. Le SSA est chargé de la formation des cadres apicoles et de la vulgarisation des connaissances scientifiques, édite des aide-mémoires, gère les cas d'intoxication de colonies et des cas de suspicion du frelon asiatique et propose une hotline qui fournit des conseils apicoles. Les trois institutions sont indépendantes au niveau organisationnel, mais travaillent de manière coniointe sur le site de Liebefeld pour le bien de l'abeille et de l'aoiculture.

CENTRE DE RECHERCHE APICOLE DE LIEBEFELD (CRA)

Le Centre de recherche apicole soutient les apiculteurs-trices au travers d'une recherche appliquée visant à trouver des solutions aux problèmes actuels et conseille la branche en conséquent.

CRA Agroscope, Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne, 058 463 84 18 Responsable: Jean-Daniel Charrière www.apis.admin.ch

CONSEILS: des informations générales concernant la conduite du rucher et la lutte contre les maladies des abeilles sont fournies sur le site du CRA www.apis.admin. ch et par le SSA. Les conseillers apicoles et les inspecteurs des ruchers de la section ou de la région sont les premières personnes de contact pour les apiculteurs-trices.

BUTS PRINCIPAUX DU CRA

- Une conduite du rucher durable permettant de garantir un bon fonctionnement de l'apiculture et une pollinisation optimale des plantes cultivées et sauvages: publication de recommandations conformément à l'état actuel des connaissances ainsi que développement de bases pour le maintien de la vitalité et un hivernage sûr des colonies d'abeilles.
- Lutte durable contre les maladies des abeilles et les ravageurs afin de conserver une apiculture fonctionnelle et une production de produits apicoles exempts de résidus.
- Protection des abeilles mellifères et sauvages dans le cadre de mesures agronomiques et de modifications de l'environnement avec pour objectif de garantir la pratique de l'apiculture sur l'ensemble du territoire et le maintien de la biodiversité.
- Promouvoir la qualité des produits apicoles dans le but d'offrir au consommateur des produits d'excellente qualité (produit unique) et d'être une motivation pour une bonne pratique apicole.
- En collaboration avec le SSA, transfert des connaissances optimal afin de garantir que les près de 18000 apiculteurs-trices suisses travaillent selon les connaissances les plus récentes.

INSTITUT POUR LA SANTÉ DE L'ABEILLE (IBH) FACULTÉ VETSUISSE, UNIVERSITÉ DE BERNE

En 2013, grâce au financement d'une fondation, un nouvel institut a été créé au sein de la faculté Vetsuisse de l'Université de Berne, l'Institut pour la santé des abeilles (IBH). L'équipe internationale de l'IBH fait de la recherche fondamentale dans le domaine de la santé de l'abeille en réalisant des essais en champ et en laboratoire et en utilisant des méthodes de biologie moléculaire. En 2021, l'institut s'est doté d'un nouveau pôle d'enseignement pour la santé des abeilles sauvages grâce au financement de la même fondation, la Fondation Vinetum. Ainsi, l'institut peut se focaliser sur les abeilles mellifères domestiques et les abeilles sauvages, ce qui permet une approche globale pour la recherche et l'enseignement sur la santé des abeilles.

Outre la recherche, l'institut est également responsable de la formation des étudiant-e-s en médecine vétérinaire et en biologie dans le domaine de l'abeille domestique et sauvage et de leur santé. En plus des cours académiques classiques, il encadre de nombreux travaux de bachelor, de master et de doctorat, participant ainsi à la formation de la relève scientifique en matière de recherche apicole.

Un autre point fort de l'Institut est son ancrage international grâce au réseau de recherche COLOSS (https://coloss.org), qui contribue à promouvoir et à coordonner la recherche apicole à l'échelle mondiale.

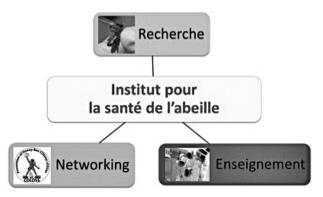


Fig. 1: Les tâches clés de l'institut pour la santé de l'abeille

Institut pour la santé de l'abeille (IBH), Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne Responsable: Prof. Peter Neumann

SERVICES VÉTÉRINAIRES CANTONAUX INSPECTEURS DES RUCHERS

FRIBOURG

SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES SAAV Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez, 026 305 80 00, saav-vc@fr.ch

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Grégoire Seitert, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez, 026 305 80 00, fax 026 305 80 09

INSPECTORAT DES RUCHERS

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez, 026 305 80 70, saav-vc@fr.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Yves Jaquet, chemin de la Montagne 20, 1680 Romont, 026 305 80 74 ou 079 791 19 50, yves.jaquet@fr.ch

GENÈVE

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES SCAV

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Michel Rérat, Quai Ernest-Ansermet 22, CP 76, 1211 Genève 4 Plainpalais, 022 546 56 00, scav@etat.ge.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Pascal Desjacques, chemin de la Vigne Rouge 19, 1227 Carouge, 078 686 62 27, pascal.desjacques@bluewin.ch

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLÉANT

Philippe Häberlin, route de Troinex 57, 1256 Troinex, 022 301 23 04 ou 078 600 44 09, philippe.haeberlin@ch.abb.com

INSPECTEURS RÉGIONAUX

SECTEUR 1

Anières, Collonges-Bellerive, Choulex, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge Axel Bovier, route du Creux-de-Boisset 59, 1285 Athenaz, 079 243 22 53. abovier@bluewin.ch

SECTEUR 2

Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Cologny, Genève rive-gauche, Puplinge, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Veyrier Philippe Häberlin, route de Troinex 57, 1256 Troinex,

022 301 23 04 ou 078 600 44 09. philippe.haeberlin@ch.abb.com

SECTEUR 3

Avusy, Avully, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral Pascal Desjacques, chemin de la Vigne Rouge 19, 1227 Carouge, 078 686 62 27, pascal.desjacques@bluewin.ch

SECTEUR 4

Aïre-la-Ville, Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny, Vernier Giancarlo Buffoni, Place des Ormeaux 1, 1213 Petit-Lancy, 022 743 03 93 ou 078 708 03 93, bubuf@hotmail.com

SECTEUR 5

Bardonnex, Carouge, Confignon, Croix-de-Rozon, Lancy, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates Pascal Desjacques, chemin de la Vigne Rouge 19, 1227 Carouge, 078 686 62 27, pascal.desjacques@bluewin.ch

SECTEUR 6

Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genève rive-droite, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambesy, Versoix Gabriel Roth, route de Saconnex-d'Arve 20, 1228 Plans-les-Ouates, 022 300 31 78 ou 076 306 31 78, gabriel.roth@romandie.com

JURA

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES SCAV

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Flavien Beuchat, Faubourg des Capucins 20, CP 272, 2800 Delémont, 032 420 52 80, secr.vet@jura.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Pierre-André Kamber, Le Moulin 1, 2826 Corban, 079 756 35 58, pa.kamber57@gmail.com

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLÉANT

Georges Gerber, Place de la Fontaine 216, 2902 Fontenais, 032 466 67 63 ou 079 633 86 22, stef.geor.gerb@bluewin.ch

INSPECTEURS RÉGIONAUX

DELÉMONT ET ENVIRONS

Chantal Veya Kamber, Le Moulin 1, 2826 Corban, 079 227 25 06, kambeya@bluewin.ch

FRANCHES-MONTAGNES

Emmanuelle Frésard, Rouges-Terres 122, 2360 Le Bémont, 079 914 81 18, mimifresard@bluewin.ch

AJOJE ET CLOS-DU-DOUBS

Georges Gerber, Place de la Fontaine 216, 2902 Fontenais, 032466 67 63 ou 079 633 86 22, stef.geor.gerb@bluewin.ch

SUPPLÉANTS

Christelle Baconat, rue du 23-Juin 50, 2882 St-Ursanne, 078 659 38 23, christelle.baconat@hotmail.com
Georges Cattin, rue de France 77, 2916 Fahy, 032 476 68 67 ou 079 578 05 55, fam.georges.cattin@bluewin.ch
Etienne Bourquard, rue de la Loge 29b, 2856 Boécourt, 032 426 67 14 ou 078 630 64 22, bourquard.etienne@gmail.com
Eric Choffat, rue du 23 Juin 41, 2950 Courgenay, 032 955 11 45 ou 079 572 89 25. ericchoffat23@gmail.com

JURA BERNOIS

SERVICE VÉTÉRINAIRE CANTONAL SVÉT

HOTLINE DU CANTON DE BERNE 0848 700 701

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Reto Wyss, Münsterplatz 3a, Postfach, 3000 Bern 8, 031 633 52 70, info.ved@vol.be.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Gasser Walter, Münsterplatz 3a, Postfach, 3000 Bern 8, 031 633 47 11, walter.gasser@vol.be.ch

INSPECTEUR RÉGIONAL

Stéphane Schwab, rue des Combes 5, 2523 Lignière, 079 847 57 55, steph.sands@bluewin.ch

NEUCHÂTEL

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES SCAV

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Pierre-François Gobat, rue Jehanne-de-Hochberg 5, 2000 Neuchâtel, 032 889 68 30, scav@ne.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Patrick Vogel, Le Côty 22, 2054 Les Vieux-Prés, 079 589 16 81, Patrick.Vogel@ne.ch

INSPECTEUR SUPPLÉANT

Stéphanie Bonvin, stephanie.bonvin@ne.ch

VALAIS

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES SCAV

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Eric Kirchmeier, Pré d'Amédée 2, 1950 Sion, 027 606 74 55, eric.kirchmeier@admin.vs.ch

INSPECTEUR CANTONAL, BAS-VALAIS

Rémy Chambovey, route de la Rasse 6, 1902 Evionnaz, 079 467 48 82, Remy.CHAMBOVEY@admin.vs.ch

INSPECTEURS RÉGIONAUX

CONTHEY

Simon Pannatier, 1971 Champlan, 079 302 39 48, pannatiersimon1973@gmail.com Jacques Karlen, 1950 Sion, 079 615 00 38, jacques.k@rlen.ch Elia Gabrieli, 1958 St-Léonard, 077 977 42 19, elia.gabrieli@gmail.com Marc Thétaz, 1987 Hérémence, 079 649 79 28, marc.thetaz@outlook.com

ENTREMONT

Christophe Maret, 1934 Bruson, 076 367 27 67, courtouble@gmail.com

HÉRENS

Elia Gabrieli, 1958 St-Léonard, 077 977 42 19, elia.gabrieli@gmail.com Marc Thétaz, 1987 Hérémence, 079 649 79 28, marc.thetaz@outlook.com Jacques Karlen, 1950 Sion, 079 615 00 38, jacques.k@rlen.ch Frédéric Masseraz, 1978 Lens, 079 363 36 01, f.masseraz@bluewin.ch

MARTIGNY

Pascal Blanchet, 1923 Les Marécottes, 078 807 48 96, mieldejacko@gmail.com Marlyse Darbellay, 1920 Martigny, 079 342 56 53, marlyse.darbellay@bluewin.ch Willy Grange, 1926 Fully, 079 485 06 21, willy.granges@bluewin.ch

MONTHEY

Jean-Daniel Dubois, 1896 Vouvry, 079 679 12 34, jean-daniel@dubois.ch

SAINT-MAURICE

Pascal Blanchet, 1923 Les Marécottes, 078 807 48 96, mieldejacko@gmail.com Nicolas Magnin, 1891 Vérossaz, 079 503 53 86, nicolas-magnin@bluewin.ch

SIERRE

Bruno Albasini, 3966 Réchy, 079 772 63 10, calbas@bluewin.ch Frédéric Masseraz, 1978 Lens, 079 363 36 01, f.masseraz@bluewin.ch Georges Solioz, 3961 Grimentz 079 606 29 12, gmpsolioz@netplus.ch Benoît Zufferey, 3961 Chandolin, 078 772 94 64, benoit.zufferey@netplus.ch

SION

Jacques Karlen, 1950 Sion, 079 615 00 38, jacques.k@rlen.ch Marc Thétaz, 1987 Hérémence, 079 649 79 28, marc.thetaz@outlook.com Simon Pannatier, 1971 Champlan, 079 302 39 48, pannatiersimon1973@gmail.com Elia Gabrieli, 1958 St-Léonard, 077 977 42 19, elia.gabrieli@gmail.com

INSPECTEUR CANTONAL, HAUT-VALAIS:

Markus Eyer, Riedgasse 5, 3911 Ried-Brig, 079 229 15 85, markus.eyer@admin.vs.ch

BRIGUE

Marco Bohnet, 3904 Naters, 079 519 75 68, marco.bohnet@mgbahn.ch Markus Eyer, 3911 Ried-Brig, 079 229 15 85, markus.eyer@englischgruss.ch

LOÈCHE

Anton Rickenbach, 3952 Susten, 079 457 86 28, rickenbach.anton@hotmail.com

VIÈGE

Adrian Heinzmann, 3937 Baltschieder, 078 740 75 17, adrianheinzmann@hotmail.com Andreas Katna, 3924 St. Niklaus, 079 399 71 68, andreaskatna@hotmail.com

Andreas Katna, 3924 St. Niklaus, 079 399 71 68, andreaskatna@hotmail.com Leonhard Simonet, 3933 Staldenried, 079 361 51 30, leo.simonet@lonza.com Anton Rickenbach, 3952 Susten, 079 457 86 28, rickenbach.anton@hotmail.com

VAUD

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES DGAV — AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

VÉTÉRINAIRE CANTONAL

Giovanni Peduto, affaires vétérinaires, chemin des Boveresses 155, case postale 68, 1066 Epalinges, 021 316 38 70, info.dgav@vd.ch

INSPECTEUR CANTONAL

Franck Crozet, chemin de la Combaz 12, 1041 Poliez-le-Grand, 021 862 90 78 ou 079 815 71 20, franck.crozet@vd.ch

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLÉANT

Alain Schmid, rue des Italiens 9b, 1308 La Chaux, 079 420 78 73, alain-schmid@bluewin.ch

AIGIF

Franck Crozet, chemin de la Combaz 12, 1041 Poliez-le-Grand, 021 862 90 78 ou 079 815 71 20, franck.crozet@vd.ch

BROYF-VULLY

Jean-Michel Tenthorey, chemin du Cotey 5, 1682 Dompierre, 026 652 29 37 ou 079 335 22 87, jean-michel.tenthorey@vd.ch Communes: Avenches, Champtauroz, Chevroux, Corcelles près Payerne, Cudrefin, Curtilles, Dompierre, Faoug, Grandcour, Henniez, Lovatens, Lucens, Missy, Payerne, Prevonloup, Trey, Treytorrens, Valbroye, Villard le Comte, Villarzel Vully les Lacs

BROYF-SUD

Steeve Peguiron, chemin Clos-Derrey 16, 1614 Granges (Veveyse), 079 609 86 60, steeve.peguiron@gmail.com
Jean-Michel Tenthorey, chemin du Cotey 5, 1682 Dompierre, 026 652 29 37 ou 079 335 22 87, jean-michel.tenthorey@vd.ch
Communes: Bussy sur Moudon, Chavannes sur Moudon, Corcelles le Jorat, Hermenches, Moudon, Ropraz, Rossenges Syens, Vucherens, Vulliens

GROS-DF-VAUD

Alain Perrier, chemin de la Combaz 6, 1041 Polliez-le-Grand, 021 881 48 85 ou 079 453 97 50, alain.perrier@bluewin.ch Alain Füllemann, chemin de la Marionnaz 3, 1054 Morrens, 079 449 37 87, alain.fullemann@hotmail.ch Jean-Marc Roulin, route d'Oulens 7, 1376 Eclagnens, 021 882 15 56

LAUSANNE & OUEST-LAUSANNE

Alain Schmid, rue des Italiens 9b, 1308 La Chaux, 079 420 78 73, alain-schmid@bluewin.ch

LAVAUX-ORON

Bernard Pasquier, chemin Jordils 8, 1807 Blonay, 079 216 18 11, ins.pasquier@gmail.com

Morges

Alain Schmid, rue des Italiens 9b, 1308 La Chaux, 079 420 78 73. alain-schmid@bluewin.ch

Nyon

Anne Treboux, chemin du Sétif 13, 1269 Bassins, 079 248 35 62, anne.treboux@bluewin.ch Dominique Klinkenbergh, chemin Haut-Bossons Audry 10, 1273 Arzier, 022 366 33 91 ou 079 228 66 58, d.klinkenbergh@bluewin.ch

RIVIERA

Steeve Peguiron, chemin Clos-Derrey 16, 1614 Granges (Veveyse),
079 609 86 60, steeve.peguiron@gmail.com
Communes: Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier sur Vevey, Jongny, La Tour
de Peilz, Montreux, Saint Légier la Chiésaz Vevey, Veytaux

PAYS D'ENHAUT

Yves Pfund, route du Vallon 13, 1854 Leysin, 079 952 54 84 ou 079 237 41 41, yves.pfund@vd.ch Communes: Château-d'Oex, Rossinière, Rougemont

JURA-NORD VAUDOIS

CERCLE 1

Nexhmedin Ajvazi, route de Valereyes 16, 1350 Orbe, 024 441 21 26, api-ajvazi@bluewin.ch Communes: Croy, Juriens, La Praz, L'Abbaye, Le Chenit, Le Lieu, Premier, Romainmôtier-Envy. Vallorbe. Vaulion

CERCLE 2

Brahim Ajvazi, route de Valeyres 2d, 1350 Orbe, 079 755 44 86. bajvazi@bluewin.ch

Willy Mermod, chemin des Addreys 12, 1450 Sainte-Croix.

Communes: Agiez, Arnex-sur-Orbe, Ballaigues, Baulmes, Bavois, Bofflens, Bretonnières, Champvent (Essert, Villars), Chavornay, Ependes, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Mathod, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey, Suchy, Valeyres-sous-Rances

CERCLE 3

079 446 67 09, jw.mermod@bluewin.ch
Communes: Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bonvillars, Bullet,
Chamblon, Champagne, Chavannes-le-Chêne, Chêne-Pâquier, CheseauxNoréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Cronay, Cuarny, Demoret,
Donneloye (Prahins), Fiez, Fontaine-sur-Grandson, Giez, Grandevent,
Grandson, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Mutruz, Novalles,
Onnens, Orges, Orzens, Pomy, Provence, Rovray, Sainte-Croix, Suscevaz,

Onnens, Orges, Orzens, Pomy, Provence, Rovray, Sainte-Croix, Suscevaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-la-Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains (Gressy), Yvonand

SÉLECTION AU RUCHER

Récolte 2º année															
Récolte 1º année															
Mâle Couleur															
Douceur															
Ouvrières Couleur															
Marq. Couleur															
Fécond. Date															
Origine															
Reine Année															
Type de ruche															
N。 Buche	1	7	m	4	2	9	_	∞	6	10	11	12	13	14	15

_										_	_						
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33

° N	PREMIÈRE	VISITE Dat	te:				
Ruche N°	Rei	ine	Force		Rayons		Observ.
	Qualité	Age		Occupés	Couvain	Prov.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

	2º VISITE					
Date:			Date:	sse		
Occupés	Couvain	Prov.	Occupés	Couvain	Prov.	Mis Ia hausse

° N	PREMIÈRE	VISITE Dat	te:				
Ruche N°	l .	ine	Force		Rayons		Observ.
	Qualité	Age		Occupés	Couvain	Prov.	
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
46							
48							
49							
50							

	2º VISITE					
Date:			Date:	sse		
Occupés	Couvain	Prov.	Occupés	Couvain	Prov.	Mis Ia hausse

OBSERVATIONS

Colonie N°	Date	Rayons		Provi	sions	Nourris.	
Colo		Occupés	Couvain	Exist.	Compléter	terminé le:	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

-		

OBSERVATIONS

Colonie N°	Date	Rayons		Provi	isions	Nourris.
Color	Date	Occupés	Couvain	Exist.	Compléter	terminé le :
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
33						
34						
35						
36						
37						
38						
39						
40						
41						
42						
43						
44						
45						
46						
47						
48						
49						
50						

_			
_			
_			
-			
_			
_			
_			
_			
_			
_			
_			
_			
_			
_			

Journal

Sous cette rubrique on inscrit au jour le jour les écritures diverses, offres et commandes, entrées et sorties des marchandises, ventes et achats, divers. Les comptes seront ensuite mis au point dans les pages de comptabilité.

Date	Désignation
	1

JOURNAL (SUITE)

Date	2	Désignation
-		

BILAN DE RÉCOLTE

Date	Désignation	Recet	ttes	Dépei	nses
	1	1		1	1

		POIDS			
	Première récolte	Kg	Gr	Kg	Gr
Extr	rait				
le					
le					
le					
	Total 1 ^{re} récolte				
	DEUXIÈME RÉCOLTE				
le					
le					
le					
ie	T. 10. ()				
	Total 2º récolte				
		1	I		
	Total des deux récoltes				

VENTE DU MIEL

Kg	Gr		Fr.	Ct.
		Total		

INVENTAIRES DES COLONIES

		ſ
HIVERNÉES L'ANNÉE PRÉDÉCENTE :		Total
Ruches	-	
Ruches		
Augmentations :		
Essaims naturels		
Essaims naturels		
Achats		
Total des augmentations		
PERTES		
Pendant l'Hiver		
Orphelines		
Bourdonneuses		
Faibles		
Malades		
Race à changer		
Ventes		
Total des pertes		
Total actuel		
Ruches		
Ruches		
Nuclei		

RÉCAPITULATION DE L'INVENTAIRE DU RUCHER

		Fr.	Ct.
a)	ruchers pavillons		
b)	ruches isolées à Fr		
c)	colonies fortes Fr		
	colonies moyennes Fr		
	colonies faibles Fr		
	colonies Fr		
d)	Réserves, feuilles gaufrées, cadres bâtis		
e)	Outillage		
f)	Matériel		
g)	Bibliothèque		
	Total		

Comptabilité

APICOLE 20

Date		Doit
	l	

Date		Avoir
	1	

Comptabilité

APICOLE 20

Date	Doit

Date	Avoir

COLONIE SUR BASCULE N°

AVRIL-MAI 20.....

Dates	Poids	Augmentation	Diminution
	Kg	Kg	Kg
11			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			

Dates	Poids	Augmentation	Diminution
	Kg	Kg	Kg
	Ng Ng	NB	V8
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			

JOIN-JOILLET 20			
Dates	Poids	Augmentation	Diminution
	Kg	Kg	Kg
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			

COLONIE SUR BASCULE N°

JUILLET-AOÛT 20.....

Dates	Poids	Augmentation	Diminution
	Kg	Kg	Kg
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
10			
Total			
Iotai			

L'ÉVOLUTION DE L'ABEILLE

Les différentes phases de la ponte, du développement de l'abeille et de leur durée

REINE

NOMBRE DE JOUR QUE LA REINE PASSE	A PARTIR DE LA NAISSANCE	A PARTIR DE LA PONTE
Avant d'atteindre la maturité	1 à 2	17 à 18
Avant de sortir – au printemps – en automne	4 à 6 6 à 7	20 à 22 22 à 23
Avant de commencer sa ponte dans des conditions normales	6 à 10	22 à 26

TABLEAU GÉNÉRAL

PHASES SUCCESSIVES	REINE	OUVR.	MÂLE
	Jours	Jours	Jours
Œuf: durée d'incubation de l'œuf	3	3	3
Nourrissement des larves	5	5	6
Larve pronymphe – filage du cocon – période de repos	1 2	2 3	3 4
Nymphe – transformation de larve en nymphe – durée de l'état de nymphe	1 3	1 7	1 7

En temps normal	15	21	24
En temps très favorable	14 ½	20	24
En temps très mauvais	22	24	28

La larve apparaît le	Jour 4e	Jour 4º	Jour 4º
La cellule est fermée le	9e	9°	9°
Reine, ouvrière et mâle émerge de la cellule le	16e	22e	25°
Reine, ouvrière et mâle s'envole après émergence le	5°	14e	14 ^e

LONGÉVITÉ DES ABEILLES

La durée de vie de l'ouvrière est en été d'environ 6 à 7 semaines et en hiver de 4 à 5 mais

La durée de vie d'une reine peut être de 4 à 5 ans, mais il vaut mieux la renouveler tous les 3 ans si ce rajeunissement ne se fait pas naturellement.

PRIX BERTRAND

En souvenir de l'œuvre de M. Edouard BERTRAND (1832-1917), et par respect envers ce grand maître et précurseur en apiculture, sans qui nous ne serions pas où nous en sommes, un Fonds a été créé par la SAR le 23 juin 1918.

Prestigieux et honorifique, ce prix est destiné à perpétuer l'esprit pionnier de M. Bertrand et récompense des apicultrices ou apiculteurs méritants voir une section SAR.

PALMARÈS RÉCENT

1994 1995 1996 1997 1998 2000 2001 2002 2003 2006 2010 2011 2012 2013 2015 2016 2017 2018	Jean-Paul MICHEL (Station fédérale de Liebefeld) Fédération valaisanne Michel CARDINAUX Fédération valaisanne Charles MAQUELIN Raymond TURIN Marc LÉCHAIRE Félix LEHMANN Robert CURTY (BienenSchweiz) Robert STEIGER Eric MARCHAND Fernand BOVY Fernand Métrailler William SCHNEEBERGER Francis SAUCY Société d'apiculture de Saint-Maurice Jean-Louis HAELER (Agenda apicole romand) Jean-Paul COCHARD
2018 2020	Jean-Paul COCHARD Jakob TROXLER

MEMBRES D'HONNEUR SAR

- 1. Jean-Paul COCHARD, 1406 Cronay
- 2. Fernand MÉTRAILLER, 3960 Sierre
- 3. Joseph GIRARD, 1680 Romont
- 4. Brigitta GADIENT, 7000 Chur
- Eric MARCHAND, 2613 Villeret
- 6. Willy DEBÉLY, 2053 Cernier (président d'honneur)
- 7. Gilbert BUTTY, 1670 Ursy
- 8. Erwin NOIRAT, 2864 Soulce
- Ruedi RITTER, 3415 Hasle bei Burgdorf
- 10. Philippe TREYVAUD, 1865 Les Diablerets
- 11. Ulrich ZAUGG, 1116 Cottens
- 12. François JUILLAND, 3960 Sierre
- 13. Rémy MEIER, 2608 Courtelary
- 14. Raphaël MONNEY, 1609 Fiaugères
- 15. Rose AUBRY, 2314 La Sagne
- 16. Sonia BURRI-SCHMASSMANN, 2805 Soyhières

HOSTETTLERS®

Alimentation pour abeilles



éprouv<u>ée</u>

riche





CANDI alimentaire

L'aliment de qualité superieure contenant sucre, fructose et sucre de raisin.

Emballages:

Bac transparent à 1,5 kg / 6 kg

Idéale pour:

- l'alimentation de stimulation au printemps
- · l'alimentation intermédiaire

Prix et remises voir sur www.hostettlers.ch

SIROP alimentaire

L'aliment de qualité superieure contenant sucre, fructose et sucre de raisin.

Emballages:

BagInBox 20 kg BagInBox 10 kg

BagInBox 6 kg ApiBloc® Bouteille PET 2 kg

Idéale pour:

l'alimentation automnale



www.hostettlers.ch

Tél. 0800 825 725



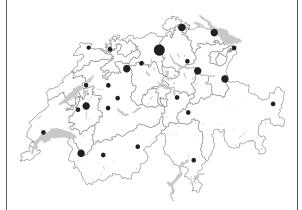


Hostettler-Spezialzucker AG

Karl Roth-Str. 1, CH-5600 Lenzburg 1 Tél. 044 439 10 10, www.hostettlers.ch



Bienen Meier



À votre Service dans toute la Suisse!

Nos consultations près de chez vous. Trouvez les partenaires sous www.bienen-meier.ch/points-de-vente

Bienen Meier AG

info@bienen-meier.ch - 056 485 92 50

Matériel de marketing



Afin de promouvoir l'apiculture, la vente du miel suisse et de sensibiliser le consommateur à l'importance de notre biodiversité, la SAR met à votre disposition une palette de matériel.

Vous trouverez plus d'information dans le shop du site

www.abeilles.ch